

# Correspondance

LE BIMESTRIEL INTERNE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Belgique-België  
P 407015  
1040 Bruxelles 4  
1/4167

107

AVRIL  
MAI  
2008



**La protection  
sociale :  
notre droit!**

**Campagne internationale de la JOCI**

● **PLAN TRIENNAL :  
LE RAPPORT DE SYNTHÈSE DES ACTIONS DE LA PHASE 1  
EST JOINT À CE CORRESPONDANCE**

● **P. 13 : PRÉPARATION DU MÉMORANDUM DU CJC : INVITATION  
À TOUTES ET À TOUS !**

# SOMMAIRE

## CALENDRIER DU CJC 4

---

## CJC EN MOUVEMENT 5

---

- Assemblée du CJC 5
- Plan triennal : deuxième phase 7
- Réunion LPJ – CJC 8
- Réunions des mandataires CJC 9
- Conseil Supérieur des Volontaires 9
- Juin 2009, on y sera vite !  
En route vers les élections communautaires, régionales et européennes ! 11  
*Les élections, c'est important ?* 11  
*2009, un rendez-vous particulier.* 11
- Infos à relayer 14
- Revue de presse  
*Ce Mosquito que l'Europe ne veut pas entendre !* 16

## POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE 19

---

- Crise sectorielle 20
- CJEF : Un avis qui donne du poids pour l'avenir 21  
*Les trois confédérations : dehors ou dedans ?* 21  
*GT sur les politiques sécuritaires en matière de Jeunesse* 22
- La Commission Consultative des organisations de Jeunesse 22
- FESQJ-CESSOC 23  
*FESQJ : une paralysie très dommageable* 23  
*CESSOC : AG, déménagement et croissance des dépenses* 24  
*Un CA qui balise la négociation en Commission paritaire* 24
- Fonds de formation du secteur socioculturel : un catalogue en vue 25
- Commission Wallonie Bruxelles : état d'une expérience 25  
*Au début : s'accrocher* 25  
*S'accrocher aux questions économiques* 25  
*S'accrocher aux questions institutionnelles* 26  
*Une réflexion à partir de la Communauté française* 26  
*La Commission Wallonie-Bruxelles aura-t-elle le temps ?* 27
- Revue de presse  
*Crise sectorielle : rifici dans les organisations de jeunesse* 28  
*La satisfaction des mouvements à foulards* 30  
*OJ : Le calme après la tempête* 30

<i>Renforcer le dialogue entre les communes et les mouvements de jeunesse : un « monsieur camp » dans la commune</i>	31
<i>Protection de la jeunesse : la loi retoquée</i>	32
<i>Enseignement : les études supérieures toujours trop chères</i>	33
<i>Accord sur la gratuité du diplôme</i>	33
<i>Audiovisuel : l'éducation aux médias renforcée</i>	34

## **DU COTE DES ORGANISATIONS** **35**

---

● Appel aux OJ !	35
● GE CBTJ : stage de création artistique	36
● Nouvelles des guides	36
● Un nouveau secrétaire général pour les guides catholiques de Belgique	37
● JOC : La protection sociale : notre droit !	37
● JOCF : Infokit 21 : Sexe Emoi ... Et Moi ?	37
● Nouvelles des Jeunes CSC	38
● Revue de presse	
<i>Les Jeux olympiques en question</i>	39
<i>Près de 500 jeunes aux Patrofolies</i>	40
<i>350 patronnés ont partagé le même idéal</i>	41
<i>Kilokiri, maigrir en s'amusant</i>	42
<i>Pour une meilleure protection sociale</i>	42

## **EPINGLES POUR VOUS** **43**

---

● Revue de presse	
<i>Institutionnel : le groupe Wallonie Bruxelles</i>	
<i>Comment faire du neuf avec du vieux ?</i>	44
<i>Renforcer la Communauté française ?</i>	45
<i>Semaine sociale du MOC : la voie libérale est un leurre, dit le MOC</i>	46
<i>Commerce équitable - Faire ses achats : une question de valeurs</i>	47
<i>Internet - Vie privée : plus de 7000 jeunes « piégés » par un test du Crioc</i>	48
<i>Une réputation numérique vous précède</i>	49
<i>L'image des jeunes en société - Jeunes à perpète : la jeunesse n'est qu'un mot</i>	50
<i>Eglise/Société : Chiara Lubich était une grande artisanne de paix</i>	51

# CALENDRIER

Mai 2008		Juin 2008		Juillet 2008	
Lundi					lundi
mardi				1	mardi
mercredi				2	mercredi
jeudi	1			3	jeudi
vendredi	2			4	vendredi
samedi	3			5	samedi
Dimanche	4			6	dimanche
lundi	5	Bureau du CJEF		7	lundi
mardi	6	COGEC	Bureau CJEF/CA CESSOC/CoGEC	8	mardi
mercredi	7			9	mercredi
jeudi	8	Formation « acteur gestionnaire »		10	jeudi
vendredi	9	Formation « acteur gestionnaire »	AG du CJC	11	vendredi
samedi	10		AG du CIL	12	samedi
dimanche	11			13	dimanche
Lundi	12			14	lundi
mardi	13			15	mardi
mercredi	14	CA de l'APEF	CA APEF/AG APEF	16	mercredi
jeudi	15			17	jeudi
vendredi	16	CA CJC	CA du CJC	18	vendredi
samedi	17			19	samedi
dimanche	18			20	dimanche
lundi	19			21	lundi
mardi	20	GT CJEF « politiques sécuritaires »	C° W-B	22	mardi
mercredi	21		CG GAR	23	mercredi
jeudi	22	Bureau du CJEF	GT APE	24	jeudi
vendredi	23	CCOJ	Bureau CJEF/AG du CJEF	25	vendredi
samedi	24	Colloque « l'impôt juste »		26	samedi
Dimanche	25			27	dimanche
lundi	26			28	lundi
mardi	27	CG du fonds GAR	BBO des mandataires chez les GCB	29	mardi
mercredi	28	CA de la FESQJ	CG GAR / LPJ-CJC	30	mercredi
jeudi	29		CCOJ	31	jeudi
vendredi	30				vendredi
Samedi	31				samedi
Dimanche					Dimanche
Lundi					Lundi
Mardi					Mardi

# CJC EN MOUVEMENT

● Assemblée du CJC	5
● Plan triennal : deuxième phase	7
● Réunion LPJ – CJC	8
● Réunions des mandataires CJC	9
● Conseil Supérieur des Volontaires	9
● Juin 2009, on y sera vite ! En route vers les élections communautaires, régionales et européennes !	11
<i>Les élections, c'est important ?</i>	11
<i>2009, un rendez-vous particulier.</i>	11
● Infos à relayer	14
● Revue de presse <i>Ce Mosquito que l'Europe ne veut pas entendre !</i>	16

## ASSEMBLÉE DU CJC

**L'Assemblée du CJC s'est réunie le jeudi 10 avril à la ferme de Froidmont à Rixensart. A titre d'invités elle a accueilli trois administrateurs de la Fédération belge des jeux de rôle grandeur nature, ainsi que le Secrétaire général des Guides.**

En raison de dernières vérifications comptables en cours, cette Assemblée n'a pas pu prendre connaissance des comptes d'exploitation 2007, ni du budget 2008 du CJC. L'assemblée ordinaire statutaire du CJC a donc été reportée au 5 juin prochain.

*Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination. Sont membres de l'assemblée, le président, vice-président et secrétaire général du CJC, deux délégué(e)s par organisation de jeunesse membre. L'interlocuteur représentant l'Eglise institutionnelle, le Vicaire épiscopal de Liège, Baudouin Charpentier, assiste aux assemblées du CJC à titre d'invité.*

**RÉSENTS ET PROCURATIONS :**

Anne-Claire ORBAN, ACMJ (+ proc. De I. Croonen et M. De Booséré, Vol. E&A) ;  
 Johnathan MANZITTO, ACMJ (+ procuration de Gwenaëlle Hoste et de Annick EMPAIN, GE du CBTJ) ; Eric OLBREGTS, J&S (+ procuration de Michèle SCHAUT, SIAJ et de Luc Van CRAESBEECK, JEC) ; Brice MANY, CJC ; Dominique COLLIN, CJC ; Hyacinthe GIGOUNON, JOCF ; Gaëlle DOMEZ, J/CSC (+ proc. Claire DELOBEL, J/CSC) ; Gaëtane CONVENT, GCB (+ proc. Virginie TIBERGHEN, GCB) ; Pauline BECK, FNP (+ proc. Laurent JAUNIAUX, FNP) ; Noémie JADIN, FNPF (+ proc. Valentine VERACHTERT, FNPF) ; James PIRNAY, JEC (+ proc. Th. LEROY et Lofent CORBEEL, Indications)

**EXCUSÉS :**

Isabelle de Moffaerts, GEN. Baudouin Charpentier, Vicaire Episcopal. Celles et ceux qui ont donné leur procuration

*Vous trouvez ce rapport joint au Correspondance. Un diaporama de présentation du rapport existe également et a été transmis aux OJ membres du CJC. Il pourra faire l'objet d'animations dans l'une ou l'autre OJ.*

Après le traditionnel tour d'actualités dans les OJ, l'assemblée a pris connaissance du **rapport d'activités 2007 de la coordination**, présenté par Dominique Vitry, chargée de communication et de relations extérieures du CJC.

Après la présentation de l'équipe travaillant au CJC, le rapport détaille **les activités réalisées en soutien aux OJ membres** (outils d'information et de communication ; apports d'expertise et de conseils ; formations ; outils pédagogiques ; projet emploi et vie des instances du CJC c'est-à-dire bureau, conseil d'administration et assemblée générale). Ensuite il présente **les actions phares réalisées en 2007**, à savoir, le travail réalisé dans le cadre des élections fédérales de 2007 (" opération cacahuètes) ainsi que **la première phase du plan triennal valorisant l'engagement volontaire et bénévole des jeunes dans les organisations de jeunesse** (sondage en ligne ; soirées de rencontre décentralisées et soirée de fête).

Enfin, le rapport rappelle **la fonction de représentation du CJC**. Cette fonction est assurée **auprès des pouvoirs publics**, via les instances sectorielles, la CCOJ, le CJEF et le CRIJ. Dans le cadre de la concertation sociale, le CJC représente ses membres **dans les négociations concernant l'emploi dans le secteur non marchand** via la FESJ, la CESSOC et différents fonds du secteur. Enfin, le CJC est aussi présent **auprès de partenaires de la société civile** tels que le Comité Interdiocésain des Laïcs (CIL), Le Conseil Supérieur des Volontaires, le SEGEC (Secrétariat général de l'enseignement catholique), Média-Animation, etc...

Brice Many a enchaîné avec la présentation du **programme d'activités 2008** qui prévoit, notamment, la **poursuite du plan triennal** (réalisation d'un outil pédagogique multiforme à destination des OJ et préparation d'un colloque prévu au premier trimestre 2009). Une **nouvelle formation " communiquer avec les média "** est également en phase de préparation.

Mathieu Brogniet, chargé de communication et coordinateur de l'équipe de pilotage du plan triennal a présenté, avec la complicité de Dominique Vitry, la **synthèse de la première phase (2007) du plan triennal**.

Ensuite, Mathieu a présenté **la phase 2 du plan triennal** qui valorisera, reconnaîtra et soutiendra les jeunes dans leur statut et rôle de volontaires selon une double approche, à partir du jeune et à partir de l'OJ.

A cet effet, trois moyens ou actions sont programmés :

- La réalisation d'un outil multiforme à destination de différents publics ;
- La réalisation d'un colloque au 1er trimestre 2009 : la spécificité du bénévolat jeune et en OJ ;
- La réalisation d'une vaste campagne de communication autour de la valorisation du volontariat jeune et en OJ.

Le contenu de l'outil et du colloque seront construits notamment à partir des rencontres entre l'équipe de pilotage et chacune des OJ.

En ce qui concerne **la politique sectorielle** deux points de l'actualité ont été relevés :

- La remise du mandat de la présidence du CJEF par Claire Delobel, fin juin prochain. Promue secrétaire politique du secrétaire général de la CSC, Claude Rolin, Claire quittera sa fonction de présidente du CJEF. Nous attendons la prise de position en assemblée du CJEF concernant le mandat.
- La levée de boucliers des confédérations COJ, COJR et Réso-J suite à la revalorisation (promise depuis 2004 !) des actions décentralisées des mouvements de jeunesse (c'est-à-dire des "mouvements à foulards") dans le budget pour les organisations de jeunesse.

Enfin, rendez-vous a été pris le **jeudi 5 juin** pour une prochaine Assemblée générale.

M.P.

## PLAN TRIENNAL DU CJC : DEUXIÈME PHASE

Depuis janvier 2007, le CJC a récolté de nombreuses informations sur les modes et les types d'engagement des jeunes. C'est notamment grâce au sondage "la radiographie du volontaire" et aux soirées-rencontres "prises de sens" que nous avons identifié les motivations des jeunes à s'engager dans une OJ, les valeurs qu'ils défendent à travers cet engagement, les rôles et les responsabilités qu'ils portent, etc.

Dans ce numéro du Correspondance se trouve un **rapport de synthèse** de toutes les informations récoltées pendant cette première phase du plan triennal. L'objectif de ce document est de marquer un temps d'arrêt pour rassembler les résultats du sondage et des soirées-rencontres et les éclairer par d'autres données. Les recherches, études et enquêtes citées permettent d'appuyer, d'illustrer et de mettre en perspective les résultats récoltés tout au long de la première phase du plan triennal.

Pendant 3 ans, les OJ du CJC valorisent l'engagement volontaire des jeunes. A la suite du sondage "la radiographie du volontaire", des soirées de rencontre ont été organisées du 1er au 5 octobre 2007 dans différentes régions de la Communauté française. La soirée du 15 février 2008 clôturait la première partie du plan triennal.

*En 2003, le Conseil de la Jeunesse Catholique a été à l'initiative de rencontres entre des personnes investies en mouvements de jeunesse et des personnes investies dans les paroisses. Ce groupe de travail, baptisé LPJ (pour Liaison des Pastorales des Jeunes)- CJC est constitué de représentants du Patro, des Guides, de la JOC et des sections régionales de la Liaison des Pastorales des Jeunes.*

Au fil des trois chapitres, nous abordons les différents profils et dimensions de l'identité des volontaires ; les raisons et motivations de leurs engagements ; le concret de l'engagement et les différents types d'actions. Ce rapport se clôture par une série de constats quant aux perspectives d'avenir et à l'évolution des pratiques des volontaires. Tout ceci en vue de construire un portrait des jeunes volontaires et de leurs engagements le plus proche de la réalité de terrain.

La première partie de son plan triennal terminée, le CJC lancera dans quelques semaines **la seconde phase**. Tout comme la première, elle aura pour objet la valorisation du volontariat jeune.

Plus concrètement, cette deuxième partie cherchera à rencontrer directement les besoins des OJ et des gens qui la composent en leur fournissant un **outil** qui permette à chacun de soutenir les jeunes volontaires avec qui il est en contact. Par ailleurs, un **colloque** sera organisé aux alentours du mois de mars 2009. Il sera l'occasion de réfléchir, ensemble et avec d'autres, à la place du volontariat dans notre société. Ce colloque servira également de tremplin pour la construction d'une parole publique dans le cadre des élections régionales et communautaires de juin 2009.

M.B.

## RÉUNION LPJ-CJC DU 14 AVRIL 2008

**Dans le cadre de la réflexion du groupe de travail LPJ-CJC sur l'accueil de publics défavorisés, Hyacinthe Gigounon, Vice-présidente de la JOCF, a présenté son organisation à la réunion du 14 avril dernier.**

Après une présentation de l'association et des activités réalisées avec les jeunes, un temps d'échange a porté sur les moyens de valorisation et de mobilisation des jeunes jocistes, les méthodes pédagogiques mises en place, les difficultés rencontrées, les motivations des jeunes, etc.

Cette réunion a également été l'occasion de présenter l'évaluation de l'outil " Mon local... c'est ton local ! ", diffusé en septembre 2007. L'évaluation se révèle globalement positive, le groupe de travail étant satisfait de l'outil réalisé. Toutefois, son impact réel et son utilisation par les acteurs sur le terrain ne pourront être évalués que dans quelques mois.

M.B.

## RÉUNION DES MANDATAIRES CJC DU 18/04/2008

**Comme à son habitude, le CJC a organisé un temps de retour sur l'actualité des mandats occupés par des membres de différentes OJ membres.**

Cette réunion nous a permis de mettre en perspective l'action liée à nos mandats, dans le contexte de tension qui anime le secteur OJ actuellement.

Nous y avons également pu faire le point sur les implications de la " crise " sur les négociations du décret " emploi ".

Par ailleurs, nous avons analysé, à tête reposée, et développé une stratégie face aux difficultés qu'a éprouvées la Commission Enfance du CJEF à désigner 6 représentants du CJEF à la Commission d'avis sur les centres de vacances.

Les mandataires ont tiré quelques conclusions générales des échanges qui se sont déroulés à cette réunion. Il en est ressorti notamment le besoin de travailler la cohésion entre les OJ du CJC au niveau des mandats et la nécessité de mettre en avant dans nos discours l'intérêt général du secteur OJ et un vocabulaire CRACS.

Les participants ont aussi plaidé pour que, dans le secteur OJ, on reconnaisse à toutes les organisations le droit de d'exister dans leur forme actuelle et de se développer. Cela permettrait aux acteurs de construire plus sereinement une position sectorielle et de peser de tout leur poids dans les négociations sur les projets de réformes du Ministre.

D.V.

## CONSEIL SUPÉRIEUR DES VOLONTAIRES

**Depuis décembre 2007, le Conseil supérieur des volontaires (CSV) travaille sur plusieurs fronts.**

Premièrement, le volontariat des étrangers a fait l'objet d'une analyse de la législation en vigueur. Celle-ci n'offre pas, jusqu'à présent, à certaines populations étrangères la possibilité d'effectuer une activité de volontariat. Le Conseil se mobilise et demande notamment une modification de la loi du 30 avril 1999

*Périodiquement, les mandataires du CJC et de ses OJ membres se réunissent pour un échange d'idées qui leur permet de construire des prises de position cohérentes dans les instances de représentation et de consultation de la jeunesse où ils siègent. Ce sont, entre autres, le CJEF, la CCOJ, la FESQJ, le CSV, la CCAJ, etc. Ces réunions permettent également de créer des liens entre les mandats.*

*Comme nous l'avons déjà évoqué dans le Correspondance 106, l'annonce par le Ministre Tarabella d'un financement de l'action décentralisée et des infrastructures des mouvements de jeunesse a provoqué un vive réaction, à notre sens injustifiée, de la part de 3 Confédérations d'OJ. Celles-ci ont alors décidé de boycotter les instances de concertation du secteur, rendant ainsi l'exercice des mandats de représentation extérieures plus délicats.*

*La Commission a du renvoyer au Bureau du CJEF la désignation de ces personnes car ses membres n'ont pas su se mettre d'accord sur ce point, les représentants de la COJ voulant que 3 des 6 mandats leur reviennent.*

*Créé en 2002, le Conseil supérieur des Volontaires - CSV - est un organe de concertation et de consultation permanent où les volontaires et les autorités entrent en contact afin de garantir une attention permanente aux problèmes spécifiques des volontaires, et ce, dans de nombreux domaines : le droit du travail, la sécurité sociale, la fiscalité, la responsabilité civile ...*

*Le CSV a pour tâches : de collecter, systématiser et analyser les informations relatives aux volontaires et au volontariat d'examiner les problèmes spécifiques auxquels peuvent être confrontés les volontaires et le volontariat de sa propre initiative ou à la demande des Ministres compétents, de donner des avis ou de faire des propositions concernant les volontaires et le volontariat.*

relative à l'occupation des travailleurs étrangers pour que celle-ci ne s'applique pas aux volontaires étrangers.

Deuxièmement, concernant les indemnités versées par les associations à leurs volontaires, le Conseil a rencontré l'Administration fiscale. Lors de cette rencontre, l'Administration a confirmé que, malgré l'adoption de la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires, c'est la circulaire de 1999 qui restait d'application en matière d'indemnités.

Troisièmement, le Conseil a traité la question des assurances couvrant la responsabilité civile des volontaires. Plusieurs questions ont été étudiées, notamment la responsabilité des administrateurs bénévoles ou encore la possibilité d'étendre la couverture du contrat d'assurance aux dommages corporels subis par les volontaires dans le cadre de leurs activités.

Malgré l'évolution de la législation, la nouvelle loi relative aux droits des volontaires ne couvre pas encore tous les volontaires en matière d'assurance. Un budget complémentaire avait été libéré par le Secrétaire d'Etat Bruno Tuybens. Il permettait alors de combler cette lacune en octroyant ainsi aux associations la possibilité d'assurer les volontaires non couverts par la loi du 3 juillet 2005. Alors que le soutien au volontariat est cité dans la déclaration de Gouvernement de Monsieur Leterme, l'initiative de Monsieur Tuybens a été supprimée dans le budget 2008. Le Conseil a donc interpellé le Ministre Reynders sur cet " oubli ". A ce jour, aucune réponse n'a été reçue...

En lien avec ce travail d'interpellation du politique sur ces différentes questions, le CSV travaille actuellement à la rédaction d'un projet de memorandum en vue des élections régionales de juin 2009. Ce texte vaudra redire toute l'importance du volontariat en Belgique et proposera notamment une série de modifications de la législation en vigueur afin de permettre à tous – associations et volontaires – d'effectuer leur travail dans les meilleures conditions.

M.B.

# JUIN 2009, ON Y SERA VITE ! EN ROUTE VERS LES ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES, RÉGIONALES ET EUROPÉENNES !

Le prochain rendez-vous électoral se profile à l'horizon. C'est encore loin, pensez-vous ? Bien d'accord là-dessus. Mais chaque jour nous rapproche à grande vitesse de l'échéance. Comme on n'est jamais trop bien préparé, voici le premier article, sans doute d'une longue série, destiné à faire de vous, si vous ne l'êtes déjà, des CRACS en matière d'élections régionales mais surtout communautaires.

## LES ÉLECTIONS, C'EST IMPORTANT ?

L'organisation des élections est un moment très important dans toute démocratie digne de ce nom. Avant tout pour un raison toute simple : c'est là qu'on désigne les représentants des assemblées qui vont prendre en charge l'organisation de la société dans laquelle nous vivons. En clair, c'est là qu'on choisit les personnes qui vont organiser le pays. Pour ce coup-ci, c'est plutôt les Communautés, les Régions et l'Europe, mais bon, passons.

Ca veut dire qu'à cette occasion, les électeurs ont la possibilité de faire entendre leur voix, par leur vote évidemment mais aussi dans l'espace public. En effet, comme c'est à ce moment que les politiques fixent leur plan d'action pour le mandats à venir, les élections sont propices pour que les citoyens puissent faire entendre leur avis sur le plan des politiques et dire ce qu'ils pensent du fonctionnement ou des orientations de la société.

C'est alors aussi un moyen de prendre une place dans la société car donner son avis, participer au débat sur la manière dont la collectivité est organisée, c'est prendre une place dans la société. Quelque soit le type d'engagement que vous auriez envie de prendre à ce niveau, nous ne pourrions que vous y encourager. Ne fut-ce que pour montrer une autre image des jeunes, citoyens actifs sur le terrain et préoccupés par l'avenir de leurs semblables qui trancherait avec le stéréotype erroné du jeune, menace pour la société.

## 2009, UN RENDEZ-VOUS PARTICULIER

Pour tous les Belges, les élections de 2009 auront une saveur particulière. En effet, depuis la crise politico-médiatico-institutionnelle qui a suivi les élections de 2007, tous les regards sont braqués sur les élections régionales de 2009. L'enjeu est de

taille : leurs résultats serviront de baromètre aux politiques pour savoir si les Belges voient un avenir ensemble.

Pour tous ceux qui s'investissent dans les Organisations de Jeunesse, juin 2009 sera aussi un rendez-vous important car on votera pour renouveler le Parlement de la Communauté française. Et la Communauté, c'est le niveau de pouvoir qui organise tout ce qui relève de la culture et donc aussi les OJ, tout le monde le sait depuis le dossier " budget " paru dans les derniers " Correspondance ". En clair, c'est le moment de faire passer nos idées sur le secteur puisqu'on va choisir ceux qui en auront la gestion pendant 5 ans.

Dans les OJ, et particulièrement au CJC vu son rôle de relais de la parole publique, on va donc voir fleurir de nombreuses actions pour faire connaître à l'extérieur le projet de société que nous, les jeunes, nous voulons développer ou les revendications que nous avons par rapport à l'organisation actuelle de la société. Tout un programme ! Car il y a encore du boulot pour rendre ce monde meilleur pour les OJ :

- Reconnaissance de la réalité du volontariat jeune en OJ,
- Refinancement du centre de prêt de Nanninne,
- Développement de partenariats avec les écoles pour disposer de leurs locaux pendant nos activités,
- Meilleure subvention et reconnaissance des formations d'animateurs,
- Et j'en oublie la moitié !

Si on ajoute à cela toutes les réformes entamées sous la précédente législature qui se poursuivront sans doute sous la suivante (décret OJ, décret " emploi ", réforme du CJEF), il y a du pain sur la planche pour les prochains mandataires publics !

De plus, ces élections seront aussi l'occasion de réaffirmer et mettre en avant notre position sur les grands enjeux qui traversent la politique de la Jeunesse. Parmi ceux-ci, la nécessité grandissante de faire des liens entre éducation formelle (l'école), éducation informelle (la famille et le milieu de vie) et éducation non formelle (**nous** et tous les autres qui s'occupent de jeunes en dehors des deux premiers cadres).

En effet, notre société moderne a conduit à compartimenter les différents lieux d'éducation des jeunes. On a donné aux structures des objectifs, des méthodes et des moyens différents. Elles ont fonctionné et évolué de manière autonome et de nos jours on se rend compte qu'elles ne se parlent plus, pire, qu'elles ne se comprennent plus et même que les jeunes qui passent d'un lieu à l'autre y entendent des discours différents et parfois contradictoires.

Ce manque de cohérence interpelle dans notre secteur car, même s'il est logique que chaque acteur ait une approche différente, il est nécessaire qu'ils envisagent leurs actions de manière transversale. En tout cas, qu'ils prennent en compte le jeune de manière globale et donc comme quelqu'un qui existe aussi en dehors

de la structure. Les jeunes qui viennent aux activités peuvent être à la fois des animateurs, des volontaires, des militants, des élèves ou des étudiants, des frères/sœurs et des fil(le)s. Même s'ils comprennent que ces rôles sont différents, il faut qu'ils puissent faire des liens, trouver un sens à ce qu'ils vivent, sous peine de devenir schizophrènes...

En outre, au sein même des secteurs de l'éducation non formelle (Centres de jeunes, Accueil extra scolaire, Accueil Temps Libre, Aide à la Jeunesse,...), le modèle particulier des Organisations de Jeunesse du CJC est malmené par l'enfer des bonnes intentions qu'est la professionnalisation de l'encadrement des jeunes pendant le temps libre. Mais quel sera alors le crédit qu'on accordera à nos animateurs, organisateurs et autres, jeunes bénévoles qui prennent sur leur temps libre ? Quelle confiance aura-t-on dans leurs formations ? Beaucoup de questions qui seront posées aux politiques à l'occasion des élections.

Toutefois, même si juin 2009 est un moment important pour notre système démocratique, au CJC, on croit que la démocratie se vit au quotidien et que l'on peut faire entendre la voix des jeunes plus souvent qu'une fois tous les 5 ans. C'est pour cela que les OJ et leurs confédérations participent aux instances de concertation que sont le CJEF et la CCOJ où l'on construit (enfin, on essaye !) des positions communes aux jeunes ou au secteur OJ qui seront relayées aux décideurs et à la société civile. C'est aussi pour ça que les OJ et le CJC suivent de très près les dossiers politiques et l'actualité qui ont trait aux jeunes. C'est enfin pour ça que le CJC fait un travail, parfois long et fastidieux, d'analyse et de synthèse de ces enjeux ; on épluche la presse, les revues, les travaux parlementaires et on laisse traîner nos oreilles là où il faut. Puis on retravaille les choses pour qu'elles soient compréhensibles pour les cadres des OJ. Vous savez maintenant pourquoi cet article existe...

**Cet article vous a laissé sur votre faim? Vous voulez faire entendre votre voix?**

**Comme tout bon cadre d'OJ, vous avez plus envie d'action que de longs discours?**

**C'est tant mieux car nous organisons une réunion pour préparer notre mémorandum pour les élections 2009 : rendez-vous le 21/06/08 de 10 à 14 heures à la salle "Plat pays" du gîte-auberge Jacques Brel à Bruxelles.**

**Au menu : analyse du travail du gouvernement de la Communauté française depuis 2004 et discussion sur le contenu du mémorandum pour 2009. Le tout suivi d'un petit apéro et d'un gros sandwich.**

**Inscription souhaitée avant le 16/06/2008 via [cjc@cjc.be](mailto:cjc@cjc.be) ou au 02/230 32 83.**

D.V.

Régulièrement des organisations nous demandent de relayer leurs actions, offres de services, de formation ou leurs publications.

Un week-end de formation organisée par le Centre de formation Cardijn(cefoc), le 31 mai et 1er juin 2008 au Centre Marcel Hicter "La Marlagne" à Wépion.  
Renseignements et inscriptions : Tél/fax 081/23 15 22

Pour toute information complémentaire, contactez Christelle Lacour au 081-55 41 40 ou par courriel : [c.lacour@universitedepaix.be](mailto:c.lacour@universitedepaix.be) ; site internet : [www.universitedepaix.be](http://www.universitedepaix.be)

Toutes les informations sur les activités de la semaine sont disponibles sur le site [www.dringdring.be](http://www.dringdring.be)

La brochure peut être téléchargée gratuitement sur [www.ibsr.be](http://www.ibsr.be). Une version papier peut être commandée à l'IBSR au prix de 6 €(Tél. 02/244.15.11)

## INFOS A RELAYER

### LE TEMPS, UNE QUESTION DE SENS

Il y a le temps. Celui après lequel on court et celui qui nous fait courir. Celui qu'on perd et celui qu'on n'a pas. Les heures qui durent et les minutes trop courtes. Le temps qu'on tue et celui qui nous tue. Celui qui est précieux et celui qu'on gaspille à ses propres yeux et aux yeux des autres. Le temps de l'amour et celui qui vaut de l'argent. Des aiguilles qui tournent... Mais que seraient-elles sans cadran ? Le temps ne prend sens que sur l'arrière-fond de la vie humaine, personnelle, sociale, politique. Et si l'on s'arrêtait le temps d'un week-end pour réfléchir au sens que ce temps peut prendre et donner à nos vies d'hommes et de femmes d'aujourd'hui.

### PRÉVENIR LA VIOLENCE DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

Depuis sa diffusion en 1995, le programme de développement des habiletés sociales «Graines de médiateurs» ne cesse de faire parler de lui. Il s'est taillé une place en tant qu'illustration privilégiée d'un programme d'éducation à la paix et à la citoyenneté et est devenu également synonyme de formation de qualité.

L'Université de Paix a été sollicitée, en 2007, pour participer à une recherche-action sur l'éducation à la paix et sur la prévention de la violence dans les écoles maternelles et ce, afin de jeter les bases de l'élaboration d'un programme européen de développement des habiletés sociales.

### DRING DRING 2008

Du 18 au 23 mai, ProVelo, en collaboration avec les associations cyclistes, met le vélo à l'honneur pendant toute une semaine. Le vélo est un mode de déplacement idéal en ville: rapide, sportif, bon pour la santé, peu coûteux et respectueux de l'environnement. L'événement Dring Dring offre aux cyclistes quotidiens l'opportunité de se rencontrer et d'échanger des expériences. Pour les moins habitués du vélo en ville, Dring Dring est un excellent moment pour se lancer.

La semaine du vélo débute le dimanche 18 mai, avec la fête du vélo au parc du Cinquantenaire, de 12 à 18 heures.

### " A VÉLO COMME UN PRO ! "

C'est en roulant que l'on devient cycliste ! Toutefois, le nombre de kilomètres parcourus compte moins que la diversité des situations rencontrées lors de l'apprentissage. Dans la circulation, le cycliste se trouve confronté à une multitude de situations différentes face auxquelles il doit pouvoir réagir rapidement et de façon adéquate. Pour cette raison, l'Institut Belge pour la Sécurité Routière vient d'éditer " A vélo comme un pro ! Apprentissage du vélo à l'école ". Fruit d'une collaboration entre l'IBSR, la Stichting Vlaamse Schoolsport (Fondation flamande du sport à l'école) et Mobiel 21, cet outil pédagogique s'adresse notamment aux titulaires de classe des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires.

## ZINNEKE PARADE CHERCHE BÉNÉVOLES

Pour le bon déroulement de la parade le 31 mai, les organisateurs recherchent une centaine de bénévoles pour remplir une des tâches suivantes : encadrer le public, distribuer les programmes au public, distribuer l'eau aux participants. Il suffit d'être motivé, avoir le contact facile et, bien sûr, être disponible le 31 mai, de 12 à 18 h.

Pour renseignements 02/ 214 20 07  
(de préférence le mardi)

## JE CHOISIS... OÙ VA MON ARGENT !

Pourquoi ne sommes-nous pas informés, en tant qu'épargnants ou investisseurs de ce que les banques font de notre argent ? Il est temps d'affirmer notre choix, de refuser que cet argent favorise le travail d'enfants esclaves ou autres activités destructrices, condamnées par les conventions ratifiées par notre pays.

Rendez-vous sur le site [www.jechoisis.be](http://www.jechoisis.be)

Combien sommes-nous à nous laisser bercer par la douce musique des taux sans vraiment nous soucier de la destination de l'argent que nous confions à la banque ? En novembre dernier, Netwerk Vlaanderen rendait publique une étude selon laquelle les huit plus importantes groupes bancaires en Belgique financent des entreprises qui sont en lien avec des dictatures, violent les droits humains, nuisent à l'environnement, produisent des armes, etc. FEBELIN, la Fédération belge du secteur financier, a réagi en invoquant la liberté de choix des consommateurs. Or, ceux-ci ont-ils les moyens de choisir en connaissance de cause ? le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF demande aux banques d'interroger leurs clients, et surtout de les informer, pour leur permettre réellement de décider de l'affectation de leurs fonds.

Le Réseau Financement Alternatif lance également la proposition d'une loi-cadre visant la cohérence de la Belgique par rapport à ses engagements internationaux. Aux parlementaires d'attraper la balle au bond.

Le Réseau Financement Alternatif est un réseau pluraliste de sensibilisation et de solidarité en matière d'éthique financière et sociale. Son but est de promouvoir, par un travail d'éducation permanente, l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine. Il compte, aujourd'hui, 80 associations.

## PROGRAMME 2008 DES « CHANTIERS NATURE »

Natagora a publié son programme 2008 des chantiers organisés dans les réserves naturelles « Nature côté action ». L'association propose près de 170 journées et séjours actifs pour protéger la nature aux quatre coins du pays. Creuser des mares, faucher des prés, aménager des sentiers...

L'objectif de toutes les activités proposées est de permettre aux plantes et animaux menacés de se développer dans les réserves naturelles.

Disponible gratuitement chez Natagora, Tél.02/245.55.00. Le programme est également téléchargeable [www.natagora.be](http://www.natagora.be)

## HORIZONS POUR TES VACANCES

Créé en 1990, le Réseau Jeunesse désire aider les jeunes à vivre l'Évangile. Véritable carrefour entre laïcs, religieuses et jésuites, il stimule un travail d'équipe et en réseau, partageant la spiritualité de saint Ignace de Loyola.

Pendant les vacances et l'année, le Réseau Jeunesse propose des activités variées et de qualité aux jeunes entre 8 et 35 ans.

Pour en savoir plus sur les activités proposées en 2008: [www.reseaujeunesse.be](http://www.reseaujeunesse.be)  
Rue Marcel Lecomte 25 – 5100 Wepion Tél. 081/46 81 48 ou 0474/45 24 46

► L'idéologie sous-jacente de ce produit se résume à considérer non seulement que les jeunes n'ont rien à apporter à notre société mais qu'ils y sont même tout simplement néfastes.

**Brice MANY**

Secrétaire général du Conseil de la jeunesse catholique

**M**osquito ? A première vue, on imagine une nouvelle marque de produit antimoustique. Mais la réalité est plus sombre; ce ne sont pas les petits insectes parasites que l'on cherche à réprimer. Il faut se rendre à l'évidence, ce sont les jeunes qui sont visés par cet appareil qui émet des sons très aigus que leurs seules oreilles peuvent entendre. Et c'est bien eux que l'on considère par là comme des nuisibles qu'il convient de chasser.

En tant que porteur d'une parole publique sur les réalités des jeunes de nos organisations, nous ne pouvons tolérer que soit ainsi porté atteinte aux droits fondamentaux garantis pour eux dans notre pays. En effet, comme le précisait récemment un quotidien, cet appareil induit à la fois une discrimination envers les jeunes, un traitement inhumain et une atteinte à leur intégrité physique, voire morale, sans compter l'obstacle qu'il pose à leur liberté d'association et de réunion. Le petit monde de la Jeunesse s'est ainsi mobilisé contre ces dangereux engins et a appelé à soutenir la pétition de l'ASBL Les Territoires de la Mémoire contre les "mosquitos", au travers notamment du Conseil de la jeunesse d'expression française.

La Jeunesse attendait également une réponse politique à cette injustice faite aux jeunes. Et celle-ci est venue dès l'apparition des premiers "mosquitos" dans notre pays. La classe politique s'est quasi unanimement indignée contre le principe même de ce genre d'appareil. Récemment, le ministre de la Jeunesse en Communauté française a d'ailleurs décidé d'agir pour que ces engins ne soient plus commercialisés, soutenant lui aussi la pétition "antimosquito". Nous ne pouvons que

le soutenir dans les démarches qu'il a entreprises, notamment auprès de l'Union européenne.

La Commissaire européenne en charge de la protection des consommateurs s'est néanmoins déclarée incompétente dans ce domaine, indiquant qu'il revenait à chaque Etat membre d'adopter pareille mesure. On ne peut que déplorer que même l'argument de la menace sur la santé du consommateur, pourtant formulé en terme de régulation des marchés économiques qu'affectionne d'ordinaire l'Europe, n'ait pas suffi pour la convaincre d'intervenir.

Que dire, même, quand on voit l'Europe sans réaction à la violation de l'interdiction de tout traitement inhumain et dégradant pourtant prévue dans sa Convention européenne des droits de l'homme... on est sans voix !

Cette débâcle politico-institutionnelle ne doit pas nous faire oublier de nous intéresser au fond du problème que soulève le "mosquito". En effet, il n'est essentiellement qu'un des derniers avatars de l'individualisme triomphant qui domine notre société. L'idéologie sous-jacente de ce produit se résume à considérer non seulement que les jeunes n'ont rien à apporter à notre société mais qu'ils y sont même tout simplement néfastes.

Cette méfiance croissante envers les jeunes a des origines multiples. La surmédiatisation de la délinquance juvénile est l'une d'entre elles, et c'est aussi celle que la promo-

CE-NE SONT PAS LES  
JEUNES CIBLES DU  
"MOSQUITO" QUI SONT  
ANTISOCIALES, MAIS  
BIEN SES  
UTILISATEURS

tion du "mosquito" met en avant de la manière la plus crue. A côté d'un autre stéréotype tout aussi vivace, à savoir le caractère antisocial des jeunes.

Mais si le fabricant du "mosquito" ne fait donc qu'exploiter – avec un cynisme certain – une tendance sociétale qui n'est pas de son fait, son produit reste indéfendable de par sa nature même : il est entièrement conçu pour exploiter une particularité physiologique intrinsèque à tous les moins de 24 ans. Cette stigmatisation est d'autant plus aveugle que l'appareil agit sur une certaine zone, soi-disant à titre préventif. Et ceci ne peut que conduire à d'inquiétantes dérives lorsqu'il est installé dans un espace public.

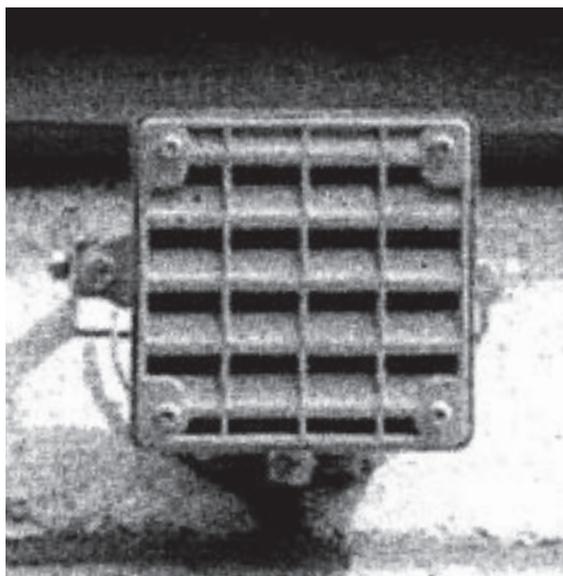
La parcellarisation de la société en tranches d'âge de plus en plus étroites a donné lieu à une meilleure identification des besoins de toutes et tous et à la résolution de certains problèmes spécifiques à certains âges de la vie – et notamment de la jeunesse. Mais parallèlement est apparu et se creuse

toujours ce qu'on appelle – souvent avec résignation – le fossé des générations.

Renouer du lien nécessite une ouverture mutuelle : chacun doit faire un pas vers l'autre pour qu'un dialogue puisse s'engager, pour qu'une rencontre démocratique puisse s'initier. Par sa décision, la Commission européenne vient cepen-

dant de laisser à chacun la liberté de se procurer un appareil permettant de remodeler son paysage social au quotidien. Et donc d'ignorer plus facilement certains prétendus indésirables. Au final, ce ne sont pas les jeunes cibles du "mosquito" qui sont antisociales, mais bien ses utilisateurs...

Le CJC, qui représente cent mille jeunes, n'a jamais voulu jouer le jeu du communautarisme en rentrant dans une logique d'opposition des jeunes contre leurs aînés. Au contraire, il a toujours défendu l'idée d'une société naturellement plurielle et fondamentalement solidaire, d'une société dénuée de toutes formes d'exclusion, d'une société reconnaissant pleinement la place et l'apport des jeunes en son sein. Le "mosquito" n'est donc rien de moins qu'un affront à notre projet citoyen. ■





# POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

● Crise sectorielle	19
● CJEF : Un avis qui donne du poids pour l'avenir	21
<i>Les trois confédérations : dehors ou dedans ?</i>	21
<i>GT sur les politiques sécuritaires en matière de Jeunesse</i>	22
● La Commission Consultative des organisations de Jeunesse	22
● FESQJ-CESSOC	23
<i>FESQJ : une paralysie très dommageable</i>	23
<i>CESSOC : AG, déménagement et croissance des dépenses</i>	24
<i>Un CA qui balise la négociation en Commission paritaire</i>	24
● Fonds de formation du secteur socioculturel : un catalogue en vue	25
● Commission Wallonie Bruxelles : état d'une expérience	25
<i>Au début : s'accrocher</i>	25
<i>S'accrocher aux questions économiques</i>	25
<i>S'accrocher aux questions institutionnelles</i>	26
<i>Une réflexion à partir de la Communauté française</i>	26
<i>La Commission Wallonie-Bruxelles aura-t-elle le temps ?</i>	27
● Revue de presse	
<i>Crise sectorielle : rifici dans les organisations de jeunesse</i>	28
<i>La satisfaction des mouvements à foulards</i>	30
<i>OJ : Le calme après la tempête</i>	30
<i>Renforcer le dialogue entre les communes et les mouvements de jeunesse :</i> <i>un « monsieur camp » dans la commune</i>	31
<i>Protection de la jeunesse : la loi retoquée</i>	32
<i>Enseignement : les études supérieures toujours trop chères</i>	33
<i>Accord sur la gratuité du diplôme</i>	33
<i>Audiovisuel : l'éducation aux médias renforcée</i>	34

## CRISE SECTORIELLE

**Le secteur des Organisations de Jeunesse a connu depuis début mars une crise importante. Le 7 mars, le Gouvernement de la Communauté Française a décidé de financer l'action décentralisée des mouvements de jeunesse, c'est-à-dire l'action de terrain. Cette décision vient concrétiser un engagement pris et répété par le Gouvernement depuis 2004. Il a donc fallu 4 ans pour que le Gouvernement mette en œuvre un engagement écrit dans la déclaration de politique communautaire. 4 ans, c'est long. 4 ans, c'est la preuve que les choses ne sont pas simples.**

Depuis 4 ans, les Organisations de Jeunesse ont évalué et négocié le décret par lequel elles sont reconnues et subsidiées. Comme l'argent ne pousse pas sur les arbres, le Gouvernement ne dispose pas de budgets illimités pour apporter davantage de subsides aux Organisations de Jeunesse. Les moyens budgétaires disponibles pour refinancer les mouvements de jeunesse étaient convoités par beaucoup d'OJ. Elles n'en ont jamais fait un secret. Du côté du CJC, nous avons demandé dans notre memorandum avant les élections 2004 que les mouvements soient reconnus et soutenus pour leur action de terrain. Nous n'avons pas changé d'avis. Nous souhaitons que les décisions soient rapidement mises en œuvre. Nous attendons avec impatience que les Fédérations disposent des moyens promis pour soutenir les différentes unités et groupes, guides et patros.

Nous attendons aussi que la réforme du décret OJ permette de valoriser l'activité et le volume d'activités des OJ, qu'elles soient plus ou moins proches des mouvements dans leur manière d'agir.

Force est de constater que le secteur n'est pas uni sur cette vision. La décision du Gouvernement a suscité une colère importante auprès de 3 confédérations : la COJ, le RESO-J et la COJR. Celles-ci ont refusé de siéger dans les organes que sont la CCOJ, le CJEF ou la FESJ. Leur absence n'a pas eu le même impact d'un lieu à l'autre.

De notre côté, nous déplorons cette attitude qui ne reconnaît pas les mouvements à leur juste mesure. De plus, cette attitude prend en otages des organes et des dossiers ce qui est inacceptable.

*Cette crise n'est pas finie à l'heure d'écrire ces lignes. Voir ci-après.*

## CJEF : UN AVIS QUI DONNE DU POIDS POUR L'AVENIR

**Le CJEF devait remettre, dans un délai assez bref, un avis sur le projet de décret " réforme du CJEF ". Ce dossier est sensible. Le projet du Ministre Tarabella suscite de nombreux désaccords au sein du secteur. Du côté du CJC, nous nous opposons au fait que le Ministre veuille réduire la place des Organisations de Jeunesse. Nous déplorons que l'on tente d'enlever au CJEF actuel sa légitimité à porter la parole des jeunes dans l'espace public. Nous voulons que le CJEF reste un organe d'avis représentatif de la diversité et de la pluralité des Organisations de Jeunesse.**

Il nous a semblé important de soutenir la rédaction d'un avis qui permette d'affirmer nos désaccords avec la proposition de texte. Un avis a donc été rédigé qui pose des questions sur tous les éléments qui posent problème tant au CJC qu'aux autres Organisations de Jeunesse. Un avis large et précis, rédigé de façon consensuelle. Cet avis a été voté à l'unanimité par l'AG du CJEF le 11 mars.

Ensuite, après l'AG, le Bureau du CJEF s'est réuni pour faire son travail, assurer le pilotage quotidien du CJEF. C'est là que les 3 confédérations ont refusé de siéger pour marquer leur opposition avec le soutien accordé aux mouvements de jeunesse. Elles l'ont fait savoir par un communiqué de presse qui a largement circulé.

Depuis lors, le CJEF a continué son action et les représentants des 3 confédérations ont finalement revu leur décision pour participer aux deux journées de mise au vert du Bureau. Mi-avril, le Bureau a préparé le plan d'action du CJEF. Sur base d'un travail préparatoire des différentes commissions (Emploi, Développement durable, Enfance, Accès à la culture, Education formelle et non-formelle, Démocratie-éducation-citoyenneté), le Bureau a défini les priorités d'année et organisé le travail de l'équipe. Ce travail s'est fait avec le nouveau secrétaire général du CJEF : Alexandre Azer-Nessim à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous devons ajouter que Claire Delobel, nouvelle présidente depuis décembre 2007 a annoncé qu'elle quitterait son mandat avant terme. En effet, elle quitte son OJ pour rejoindre l'équipe de Claude Rolin, secrétaire général de la CSC. Elle ne pourra donc assumer son mandat jusqu'à son terme et de nouvelles élections devront être organisées.

### LES 3 CONFÉDÉRATIONS : DEHORS OU DEDANS ?

A ce jour, nous avons appris que la COJR continuait de refuser de siéger au Bureau du CJEF. Les deux autres confédérations qui ont participé aux travaux de la mise au vert lui emboîteront-elles le pas ? Impossible à dire à ce jour.

B.M.

*Le Conseil de la Jeunesse d'Expression française a pour mission de promouvoir toutes les activités susceptibles d'assurer la participation des jeunes aux décisions et mesures qui les concernent. Conseil consultatif en matière de politique de jeunesse, il donne, soit d'initiative, soit à la demande d'un ou de plusieurs ministres, des avis sur tous les problèmes concernant la jeunesse.*

*Le CJEF assure également le lien entre les organisations de jeunesse reconnues en Communauté française (80-OJ).*

*Voir revue de presse de cette rubrique*

*Le but de ce GT est de permettre au CJEF de réagir rapidement à l'actualité concernant les politiques mises en place pour lutter contre le sentiment d'insécurité et plus particulièrement de l'évolution de la prise en charge du jeune qui commet des faits qualifiés d'infraction.*

*La CCOJ a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005.*

*La CCOJ est dorénavant l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle est également l'interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.*

## ●●● GT SUR LES POLITIQUES SÉCURITAIRES EN MATIÈRE DE JEUNESSE

La deuxième réunion de ce groupe de travail a eu lieu le 8 avril. Elle a permis au groupe de travailler sur un projet d'avis « à casser » issu des réflexions formulées lors de la première réunion. Malgré les tentatives de freiner l'action du GT, cette réunion fut l'occasion d'approfondir les idées déjà développées à propos des politiques sécuritaires en matière de jeunesse, et plus spécifiquement concernant l'aide à la jeunesse, et de compléter nos observations par d'autres apports. La note va donc être remaniée pour intégrer ces améliorations et sera représentée à la prochaine réunion. Une fois finalisée et approuvée par le groupe de travail, elle sera présentée à l'AG du CJEF.

D.V.

## ●●● LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE - CCOJ

La réunion de la CCOJ prévue le 7 avril a été annulée par le président Alain Maron. La prochaine CCOJ aura lieu le 23 mai et devra élire un nouveau président. En effet, Alain nous a appris qu'il démissionnait de sa fonction de président. Cette décision tient à son changement professionnel. Alain quitte le secteur des Organisations de Jeunesse et ne peut de ce fait, continuer à présider l'organe de consultation du secteur. La CCOJ réunie le 23 mai élira donc un nouveau président. A ce jour, aucun candidat ne s'est déclaré.

B.M.

# FESOJ-CESSOC

## FESOJ : UNE PARALYSIE TRÈS DOMMAGEABLE

La FESOJ avait un gros dossier sur le feu : **le décret emploi**. Ce décret finance les emplois dans les Organisations de Jeunesse. La négociation a abouti en février sur un décret emploi très défavorable pour toute une série d'Organisations de Jeunesse. Comme souvent, quand un décret est très défavorable pour certains, il est aussi très favorable pour d'autres. Dans ce cas-ci, le décret favorise les associations qui emploient peu de travailleurs. Il défavorise celles qui en emploient plus de 5 ou 6.

La FESOJ avait marqué son désaccord sur le texte du décret. Elle avait commencé à présenter sa situation aux différents Ministres concernés, au premier rang, les Ministres Tarabella et Laanan. Dans ces premiers contacts, la FESOJ avait une possibilité d'obtenir une modification du projet ou une exception pour les secteurs Jeunesse. Malheureusement, la FESOJ ne pouvait plus se réunir et donc ne pouvait décider d'une proposition. Nous ne saurons sans doute jamais si le refus de participer aux réunions des organes consultatifs et de la FESOJ visaient aussi à empêcher la FESOJ de se positionner à ce moment-là. Quoi qu'il en soit, le texte de décret a depuis continué son chemin. Le CJC, associé au RNC (Réseau des Non Confédérés) et aux Scouts a envoyé un courrier aux Ministres ainsi qu'aux présidents des partis au Gouvernement. Dans ce courrier, nous réaffirons notre désaccord avec le texte du décret et nous demandons sa modification afin d'éviter de mettre à mal certaines Organisations de Jeunesse du secteur. Il nous paraît inconcevable que certaines OJ reçoivent plus de subsides que nécessaire alors que d'autres en recevront trop peu. C'est pourtant un des effets de ce décret Emploi. Qui plus est, il nous paraît inconcevable que la Communauté Française subsidie une association au-delà de ses besoins. Le Gouvernement de la Communauté Française présente la situation de la Communauté comme désargentée. Il faut reconnaître que c'est bien souvent une réalité. Nous ne comprenons pas alors que le Gouvernement adopte un texte de loi qui surfinance certaines associations.

La FESOJ s'est finalement réunie à l'initiative de Jacques Severs, président, et de Brice Many, vice-président. Lors de cette réunion, chaque confédération a pu s'exprimer sur la façon d'appréhender le secteur, et le rôle de la FESOJ. Aucun point d'accord n'a été identifié lors de cette réunion. Néanmoins, quelques jours après, les 3 confédérations ont fait savoir qu'elle participeraient à la prochaine réunion du CA. Celle-ci a donc pu avoir lieu. Les différentes parties en présence se sont expliquées très durement sur le décret Emploi. Dans la suite, des positions de négociation ont pu être définies sur les questions actuellement en cours au niveau de la Commission Paritaire :

- Frais de mission : pour la fixation d'un forfait minimal de remboursement des kilomètres parcourus dans le cadre des missions du travailleur ;

*Structure fédérative regroupant les Organisations de Jeunesse, les Fédérations de Centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l'accueil de l'enfance. La FESOJ organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeur au sein de la CESSOC (Confédération des Employeurs des Secteurs sportif et socioculturel) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.*

- Frais de déplacement domicile-travail : pour la fixation d'un seuil de remboursement des kilomètres pour se rendre au travail ;
- Seuil de travailleurs pour une délégation syndicale : celui-ci pourrait être abaissé.

Sur ces trois points, des positions ont pu être définies et portées au niveau du CA de la CESSOC qui délègue des représentants pour négocier avec les syndicats.

### **CESSOC : AG, DÉMÉNAGEMENT ET CROISSANCE DES DÉPENSES**

La CESSOC tenait son AG en cette fin de mois d'avril. A cette occasion, le rapport d'activités a été présenté. Comme chaque fois, c'est l'occasion de repasser dans le rétroviseur douze mois d'actions sur des sujets divers et variés.

Toutefois, le plus important tenait davantage au programme d'activités et aux prévisions futures. Un constat s'impose, les dépenses de la CESSOC sont en croissance et tout indique que cette croissance sera difficile à enrayer. Le CA aura donc un travail essentiel à mener en ce qui concerne la gestion de la CESSOC. Cette réalité est difficile à prendre en compte car le CA est un organe qui traite surtout les dossiers politiques. Il faut pourtant la prendre en considération. En effet, les seules rentrées sur lesquelles la CESSOC a prise sont celles des cotisations. Par le système pyramidal, les cotisations de la CESSOC sont en réalité les cotisations des fédérations membres et donc, via la FESJ, pour une petite partie, des OJ du CJC (ou plus largement des Organisations de Jeunesse membres de la FESJ). Cette réalité ne pourra être passée sous silence et devra donc être prise en compte également. Au surplus, les membres de l'A.G. de la CESSOC ont appris que celle-ci devrait déménager dans l'urgence pour la fin du mois de juin. Si le déménagement était acquis, son urgence était relative. Il était en effet prévu que la CESSOC suive la Ligue des Familles dont elle était déjà locataire et qu'elle continue son bail dans de nouveaux bureaux. Il n'en sera rien et la CESSOC doit donc se retourner rapidement et trouver son nouveau pied à terre.

### **UN CA QUI BALISE LA NÉGOCIATION EN COMMISSION PARITAIRE**

Comme évoqué dans le compte-rendu du CA de la FESJ, l'actualité de la Commission Paritaire est marquée par des négociations sur des Conventions Collectives de Travail portant sur les déplacements. L'augmentation du coût des produits pétroliers n'est pas étrangère à cette mise à l'agenda. Il importe toutefois de ne pas faire porter ceux-ci sur les budgets des associations dans des proportions qui seraient impossibles à tenir pour celles-ci. Des marges ont donc été définies et les transports en commun ainsi que le vélo ont été encouragés. Nous ne savons évidemment pas comment cela se traduira dans les éventuelles CCT qui seront conclues. Attendons et voyons comme disent les Anglais.

B.M.

## FONDS DE FORMATION DU SECTEUR SOCIOCULTUREL : UN CATALOGUE EN VUE

Le fonds a continué à soutenir des projets de formation de types " modules courts " pour les associations qui ont rentré des projets dans ce cadre-là. Par ailleurs, les travaux portent actuellement sur la réalisation d'un catalogue de formation 2008-2009. Après un large appel à projets auprès des opérateurs de formation, une sélection est opérée. Le but de ce catalogue est tout à la fois de simplifier la gestion administrative du fonds et des associations. Surtout, le but est de faire diminuer les coûts de formation en garantissant aux opérateurs un certain volume de participants. Cela permet de mieux faire profiter les travailleurs et les associations des budgets du fonds qui sont issus des cotisations sociales.

B.M.

Chaque année ce fonds permet de subventionner des actions de formation déterminées sur base d'appels à projets. Les OJ peuvent donc profiter pleinement de ces moyens financiers pour développer la formation de leurs travailleurs et, en particulier les travailleurs faisant partie de groupes dits " à risque " tels que les travailleurs plus âgés ou moins qualifiés.

## COMMISSION WALLONIE-BRUXELLES : ÉTAT D'UNE EXPÉRIENCE

Depuis le début de l'année 2008, Brice, Secrétaire Général du CJC participe aux travaux de la Commission Wallonie-Bruxelles. Comment cela se passe-t-il ? Voici un premier état de son expérience.

### AU DÉBUT : S'ACCROCHER

Les premières réunions étaient des réunions plénières.

### S'ACCROCHER AUX QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Il a fallu s'accrocher pour suivre les exposés des 4 économistes issus de l'ULB et de l'université de Namur (FUNDP). Ceux-ci ont permis de mieux comprendre le financement de l'Etat belge par l'impôt et le financement de la Sécurité Sociale. Plus encore, ils ont montré comment chaque Région contribue et bénéficie de ces modes de redistribution. A ce petit exercice, on comprend assez vite que Bruxelles contribue beaucoup à la richesse de la Belgique, qu'elle soit néerlandophone ou francophone. On comprend également que des modifications importantes de ce système auront un impact important pour les gens.

La Commission Wallonie-Bruxelles a été créée pour réfléchir à l'avenir des Francophones dans l'espace Wallonie-Bruxelles.

On y retrouve les 16 députés issus des 4 partis démocratiques représentés au Parlement : PS, MR, cdH et Ecolo. Chacun a délégué 4 députés, deux Bruxellois, deux Wallons. On y retrouve aussi 18 personnalités issues de ce qu'on appelle la société civile au rang desquels le Secrétaire Général du CJC mais aussi des représentants du monde patronal, syndical, mutualiste, des représentants du monde de la recherche, du monde artistique, du monde associatif. Les travaux sont présidés par Antoinette Spaak (MR) et Philippe Busquin (PS), ce qui porte à 18 le nombre de " politiques ".

## S'ACCROCHER AUX QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

Il a fallu s'accrocher encore quand les experts en droit constitutionnel de l'ULB, de l'UCL, de l'Ulg et de Saint-Louis ont présenté leur contribution à la réflexion sur l'avenir institutionnel. La presse a fait ses choux gras de l'idée d'une fédération Wallonie-Bruxelles. Cette idée paraît pourtant très compliquée à mettre en œuvre, sans nécessairement présenter les gages d'une solution plus adaptée. Quoi qu'il en soit, ces interventions ont permis de clarifier deux éléments pas toujours clairement expliqués. Tout d'abord, le fait que les concepts de Communautés et de Régions sont le fruit de revendications flamandes pour les Communautés, Francophones pour les Régions. On comprend mieux pourquoi les Flamands ont, dans les faits, fusionné Région et Communauté. Leur volonté était de créer une Communauté sur un territoire homogène. Pour les Francophones, la réalité de Bruxelles induit une autre façon de penser. C'est pourquoi, les Francophones ont développé le concept de Région.

## UNE RÉFLEXION À PARTIR DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

La Commission a créé quatre groupes de travail qui ont divisé le travail à partir des compétences :

### **L'Enseignement, la recherche et la formation ;**

L'Enseignement est une matière communautaire. La recherche est une matière fédérale et communautaire alors que la formation est une matière régionale. Les liens entre ces compétences existent. Il apparaît vite qu'aucune solution institutionnelle simpliste n'apportera un mieux-être ou un mieux gérer. Comment s'en sortir ? Comment mieux penser et mieux gérer ces compétences sur lesquelles reposent l'avenir des Francophones ? La question ne saurait trouver une réponse en deux coups de cuillère à pot. Toutefois, il faut constater que les sensibilités sur ces questions sont différentes et que le débat ne prend pas la direction d'une réflexion à bâtons rompus.

### **Les matières culturelles ;**

Celles-ci sont été communautaires. Les premiers travaux du groupe de travail ont pourtant analysé les dépenses culturelles. Il apparaît alors que les dépenses culturelles sont un peu le fait des Régions et des Provinces. Mais surtout, il ressort que les communes et la Communauté française contribuent quasi chacune à 50 % des dépenses. De fait, cela montre que les communes sont un acteur important du financement culturel et donc, du type de politique culturelle mise en œuvre. Cette réalité est bien connue du CJC et par ailleurs souvent rappelée. En effet, les compétences de jeunesse font partie des compétences culturelles. Nous avons déjà souvent constaté que les politiques communales de jeunesse pouvaient grandement diverger. De nombreuses communes n'ayant tout simplement pas de politique de jeunesse. Quelles orientations prendre à partir de ces constats ? Des politiques culturelles plus cohérentes sont-elles possibles ? Les politiques de jeunesse cesseront-elles d'être le parent pauvre du système ? C'est difficile de répondre à ces questions aujourd'hui.

**Les matières économiques ;**

Surtout régionales, les matières économiques ont été traitées en faisant appel à différents experts qui ont exposé toute une série de réalités. Là encore, nous ne pouvons prédire les orientations qui seront données par ce groupe de travail.

**Les matières personnalisables ;**

La méthode de travail est différente dans ce sous-groupe. On y traite des matières une par une et on identifie les problèmes d'articulation des compétences entre niveaux de pouvoir. Ce groupe est celui qui va le plus loin dans l'interrogation du découpage des compétences que nous connaissons en Belgique francophone. Des propositions sont formulées, un peu dans tous les sens : régionalisation, communautarisation, réfédéralisation, accord de collaboration entre les Régions... et ce, en fonction du cas. Ce travail constitue une immersion dans la complexité de la répartition des compétences. Il permet de comprendre qu'une solution simple sera aussi une solution simpliste qui produira des effets négatifs. Sans doute même, le travail de ce sous-groupe préfigure-t-il le travail qui devrait être mené sur les autres sujets.

A partir de ceci, on peut imaginer que la généralisation du travail mené dans le sous-groupe consacré aux matières personnalisables pourrait permettre de faire une analyse plus globale de l'articulation des compétences entre elles. En effet, derrière les compétences, on retrouve des réalités humaines que nous connaissons tous et auxquelles nous sommes régulièrement confrontés dans la vie de tous les jours.

**LA COMMISSION WALLONIE-BRUXELLES  
AURA-T-ELLE LE TEMPS ?**

Rien n'est moins sûr. A l'intérieur de la commission, il n'est pas sûr que tout le monde partage cette vision du travail à mener. Les sous-groupes ont été invités à traiter toutes les compétences qui sont classées sous leur chapeau et à présenter un rapport fin mai. Une réunion aura lieu au mois de juin. Et après ? Rien n'est prévu. Peut-être un enterrement discret ? Peut-être une reprise des travaux ? Peut-être une autre direction ?

Par ailleurs, les Ministres-Présidents des Région Wallonne (Rudy Demotte) et Bruxelloise (Charles Piqué) se sont fendus d'une sortie dans la presse dessinant les contours des synergies entre Wallonie et Bruxelles. Ils expliquent devant la commission la façon dont ils voient les choses ce mardi 29 avril à 14 h 30. Ces interventions préfigurent-elles une reprise du travail par les Gouvernements des Régions ? C'est impossible à dire aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, l'expérience est jusqu'ici particulièrement enrichissante pour faire se frotter les questions de politique de jeunesse telles que nous nous les posons au CJC avec les questions plus larges d'articulation des compétences, des politiques et des niveaux de pouvoir. Nous saurons en retirer des éléments pour rendre notre action plus pertinente encore.

B.M.

**Les moyens complémentaires dégagés pour les organisations de jeunesse (OJ) profiteront essentiellement aux mouvements « foulards ». Tollé (presque) général dans le secteur. Le ministre Tarabella s'explique.**

Le 7 mars, un communiqué du cabinet de Marc Tarabella, ministre de la Jeunesse (PS)<sup>1</sup>, annonce « des moyens supplémentaires pour les centres de jeunes et les mouvements de jeunesse ». La première partie du document s'attarde sur « les idées clés du nouveau décret », sur lesquelles le gouvernement de la Communauté française s'est accordé. Pour faire simple, le projet vise à réorganiser et refinancer le secteur sur la base de « critères objectifs ». Concernant les centres de jeunes (maisons de jeunes; centres de rencontres et d'hébergement; centres d'informations des jeunes), le texte de modification du décret spécifique prévoit que l'agrément accordé aux associations sera automatiquement couplé avec l'octroi de subventions, ce qui n'est pas le cas actuellement. Pour ce qui concerne les nouvelles demandes d'agrément, elles seront étudiées en fonction de critères prioritaires d'ordres démographique, socioéconomique, socioculturel ou encore administratif. La modification du décret « Centres de jeunes » devrait donc immédiatement profiter aux treize maisons de jeunes reconnues mais non subventionnées jusqu'à présent, ainsi qu'à trois autres nouvelles qui obtiendront agrément et subvention en même temps. Au total, 188 associations sont concernées en 2008, ce qui représente un budget annuel de 9,54 millions d'euros.

### Le foulard de la discorde

Mais c'est en deuxième partie d'annonce que les choses se corsent, car cette première « bonne nouvelle » est suivie d'une seconde: « des moyens supplémentaires ont été dégagés pour les organisations de jeunesse », annonce le ministre précisant qu'il était prévu de soutenir de manière « un peu plus accrue les mouvements de jeunesse "foulards": guides, scouts, patros... ». Un peu plus accrue? Marc Tarabella avance des chiffres: en 2008, six mouvements « foulards » recevront un supplément de 500 000 euros pour la « décentralisation » et 400 000 euros pour la « sécurisation, l'équipement et les infrastructures »; en 2009, ce sont 1 200 000 d'euros pour

les secteurs décentralisés et 200 000 euros pour les infrastructures qui seront débloqués.

La plupart des organisations de jeunesse s'étranglent à la lecture des chiffres. « Jeune, si tu veux t'émanciper, porte un foulard! Sinon, passe ton chemin... », réplique Geoffroy Carly, président de la Confédération des organisations de jeunesse indépendantes et pluralistes (COJ)<sup>2</sup>. Et de préciser, cinglant: « Nous nous retirons immédiatement de toutes les structures de concertation. Puisque certaines décisions sont visiblement le fruit de tractations politiques, de marchandages, et non de la concertation avec le secteur, il est sans doute plus efficace de faire du lobbying pour obtenir les moyens nécessaires à notre fonctionnement! » Geoffroy Carly refait les comptes. « Cette répartition implique que les mouvements "foulards", soit 6 organisations de jeunesse sur 85, capteront plus de 80 % des nouveaux subsides accordés. Les laissés-pour-compte sont notamment la Fédération Infor-jeunes, la Fédération francophone des écoles de devoirs, la Fédération des maisons de jeunes, les Jeunesses scientifiques, les Auberges de jeunesse, etc. Nous ne réclamons rien de plus qu'un financement proportionnel aux activités menées et au nombre de jeunes concernés, en clair, une répartition équitable des subsides. »

La Fédération des étudiants francophones (du Réseau des non confédérés) avance plus prudemment mais dans le même sens: « d'autres organisations de jeunesse doivent aussi bénéficier d'un soutien accru à la réalisation de leurs activités, peut-être moins visibles mais tout aussi pertinentes ».

Entre les lignes, certains se demandent si CDH et PS ne se sont pas livrés à un sombre marchandage, le CDH faisant le forcing pour obtenir un soutien revalorisé aux mouvements de jeunesse « foulards » (dont la majorité sont d'obédience catholique). Les deux interpellations parlementaires pourraient corroborer cette hypothèse: Yves Reinkin pour Écolo et Philippe Fontaine pour le MR ont demandé au ministre Tarabella de s'expliquer sur les chiffres.

Contacté par nos soins, le ministre refait aussi les calculs. « Il y a eu une mauvaise interprétation », assure Marc Tarabella. « J'ai obtenu des moyens conséquents, au total 2,9 millions

d'euros supplémentaires. Pour la décentralisation en 2008, 500 000 euros iront effectivement aux mouvements « foulards » et 700 000 aux autres organisations de jeunesse. Si les mouvements « foulards » peuvent sembler riches, il ne faut pas oublier que les locales ont souvent de grandes difficultés. Et ce sont ces locales que je veux aider à travers ce volet décentralisation. Pour les équipements, 400 000 euros iront aux « foulards » et 850 000 aux autres OJ. Nous sommes donc loin des 80 % dont parle la COJ. Je ne comprends pas les réactions négatives, je pensais rassurer le secteur en annonçant l'octroi de moyens supplémentaires pour tout le monde. Il faut savoir qu'aucune organisation ne recevra moins en 2008 que ce qu'elle a reçu en 2007 », plaide le ministre. Assurant que les répartitions ont été faites « en tenant compte des besoins du terrain et de la manière la plus équitable possible », Marc Tarabella entend bien rappeler les OJ autour de la table dès la fin des vacances de Pâques pour discuter des modalités concrètes de mise en œuvre de ces subsides.

#### Une solidarité mise à mal

« Les moyens supplémentaires dont parle le ministre étaient déjà acquis depuis 2003 et 2006 et inscrits dans les décrets. C'est une bonne nouvelle qu'ils soient effectivement attribués, mais c'est dans l'ordre des choses », avance Alain Maron, président de la Commission consultative des organisations de la jeunesse (CCOJ)<sup>1</sup>. « En revanche, 100 % des montants en provenance des États généraux de la culture, qui représentent les deux tiers de l'augmentation du budget OJ en 2008 et 2009, ont effectivement été attribués exclusivement aux mouvements "foulards". Il faut se poser la question du choix politique de cette décision et de l'équité. L'objectif est-il de restreindre le secteur aux seuls mouvements "foulards" ? » Et Alain Maron de s'interroger sur l'opportunité d'accorder ces subsides « alors qu'il n'y a pas d'urgence à le faire et qu'il n'y a pas d'accord sur la modification du décret OJ », ainsi que sur une « désolidarisation » de certaines organisations qui ont visiblement préféré jouer cavalier seul pour se tailler la part du lion dans le budget.

Du côté de la Fédération des scouts catholiques Baden-Powell de Belgique<sup>4</sup>, la réaction est mesurée. La nouvelle d'une subvention accrue est évidemment « bien reçue » mais sans triomphalisme. « Ce n'est que la mise en œuvre d'un accord qui avait été conclu avec la ministre Fadila Laanan (PS) et on s'est effectivement battu pour que cet accord soit respecté, mais il n'est pas question de se désolidariser de l'ensemble des organisations de jeunesse. Ce qu'il faut retenir, c'est que le secteur est

sous-financé, de manière générale, et que nous devons poursuivre les négociations, tous ensemble, pour un refinancement global », réagit Olivier Callant, président fédéral du mouvement. Quant au chiffre de 80 % des nouveaux subsides accordés aux mouvements « foulards », il nuance : « Ce n'est pas tout à fait exact. Dans les montants accordés, il y a un volet qui concerne la formation des bénévoles et qui profitera à tout le monde... »

Reste que la pilule a du mal à passer. « La politique de la CCOJ a toujours été de trouver une voie commune, de défendre les intérêts de tous, de travailler ensemble. Nous n'avons jamais dénigré le travail de personne. Maintenant, il faudra que tout le monde se remette autour de la table pour tenter de trouver une solution valable. Les mouvements "foulards" auront aussi besoin du décret négocié avec l'ensemble du secteur pour que l'argent soit effectivement distribué. À moins d'imaginer qu'ils sortent du secteur des organisations de jeunesse et qu'on leur fasse un décret particulier... », résume Alain Maron.

Si l'on peut difficilement concevoir que les six organisations concernées renoncent à la manne providentielle accordée par le ministre, de la même manière l'on n'imagine pas les 79 autres organisations accepter une répartition qu'elles jugent inéquitable. Le seul moyen de sortir de l'ornière semble être une nouvelle revalorisation du budget accordé au secteur. Le « soutien un peu plus accru » aux mouvements « foulards » risque bien de coûter très cher. Sur le plan budgétaire autant que politique.

1. Cabinet Tarabella, place Surllet de Chokier, 15-17 à 1000 Bruxelles – tél. : 02 250 18 11.
2. COJ, rue Traversières, 8 à 1210 Bruxelles – tél. : 02 218 31 03 – courriel : info@caj.be – site : <http://www.coj.be>
3. CCOJ, c/° service jeunesse, DG Culture, ministère de la Communauté française, bd Léopold III, 44 à 1080 Bruxelles – courriel : patricia.hubert@cfwb.be ou alain.maron@cidj.be
4. Fédération des scouts catholiques Baden-Powell de Belgique, rue de Dublin, 21 à 1050 Bruxelles – tél. : 02 508 12 00.

## DES MOYENS NOUVEAUX POUR LES JEUNES

**L**e Gouvernement de la Communauté française est parvenu récemment à un accord permettant d'octroyer des moyens nouveaux au secteur jeunesse.

Une partie de son contenu concerne de près les Mouvements de jeunesse dits à foulards : la Fédération Nationale des Patros, la Fédération Nationale des Patros Féminins, les Guides Catholiques de Belgique, Les Scouts, Les Scouts et Guides Pluralistes et les Faucons Rouges. Dans un communiqué, ces mouvements expriment leur satisfaction au nom des 110.000 animateurs bénévoles, jeunes et enfants qu'ils représentent : "Par cet accord, le gouvernement et le cabinet du mi-

nistre de la Jeunesse Marc Tarabella concrétisent les engagements politiques pris à leur égard afin de soutenir le développement et la qualité de leur action". Et de préciser que les moyens ainsi prévus concernent la formation des animateurs bénévoles, la sécurité des infrastructures accueillant les jeunes et l'accompagnement de l'action décentralisée. "Ces deux derniers volets, essentiels et propres à la réalité des mouvements, n'avaient jamais été pris en considération dans leur financement jusqu'à aujourd'hui". Les mouvements expliquent qu'ils ont été lésés depuis 25 ans par la non-application des dispositions du décret de 1980 sur les Organisations de jeunesse, et notamment sur les modes de calcul des subventions. Le récent accord "a ainsi confirmé la pertinence et la

reconnaissance accordées à l'action des Mouvements de jeunesse. Grâce à ces moyens nouveaux, les fédérations guides, scoutistes et patros pourront développer davantage de projets d'accompagnement, de soutien pédagogique, de services aux animateurs et aux membres, garçons et filles, de tous âges, origines et obédiences. Par ailleurs, elles pourront aussi soutenir plus efficacement l'animation auprès de populations fragilisées".

Cela n'empêche pas Guides, Scouts et Patros de continuer à "aspirer au refinancement de l'ensemble du secteur jeunesse" et à "rester solidaires des revendications générales de financement global pour que chaque organisation de jeunesse puisse répondre aux demandes et aux besoins de la jeunesse".

## OJ : LE CALME APRÈS LA TEMPÊTE

ALTER ECHOS N° 249, 14/04/08

**OJ : Le calme après la tempête** On se souvient que le « soutien accru » aux mouvements foulards, le 7 mars dernier, avait quelque peu ému – c'est un euphémisme – les organisations de jeunesse. Une majorité de celles-ci s'était inquiétée du manque d'équité apparent dans le refinancement puisque les six mouvements foulards, sur quatre-vingt-cinq organisations, s'étaient vus accorder la majorité de l'augmentation de subsides (*Alter Échos* n°248). Le ministre de la Jeunesse, Marc Tarabella, a tenu à rassurer les troupes et a rencontré les représentants de la Confédération des organisations de jeunesse indépendantes et pluralistes (COJ), le Réseau socialiste des organisations de jeunesse (ResoJ), ainsi que la Confédération des organisations de jeunesse réformatrices (COJR), totalisant quarante-six organisations de jeunesse. Les parties ont signé un communiqué commun dans lequel le ministre s'engage, entre autres, à soutenir « une augmentation du budget global pour les organisations de jeunesse dès l'élaboration du budget 2009 et pour les années suivantes ».

Augmentation qui devra être prioritairement affectée aux septante-neuf organisations « négligées » le 7 mars... De leur côté, quatre des six mouvements foulards (Patros, Guides catholiques de Belgique, Scouts et Scouts pluralistes) se fendaient d'un communiqué pour saluer « la reconnaissance de 110 000 jeunes », tout en se déclarant « solidaires des revendications générales de financement global pour que chaque organisation de jeunesse puisse répondre aux demandes et aux besoins de la jeunesse ». Loin de considérer que le partage du 7 mars était inéquitable, elles soulignent également que « ces vingt-cinq dernières années, la non-application des dispositions du décret des organisations de jeunesse de 1980 et les modes de calcul des subventions ont particulièrement lésé les Mouvements dans leurs moyens d'action ». Pour chaque partie, c'est ce qui s'appelle mettre de l'eau dans son vin, mais pas trop.

# Un "monsieur camp" dans la commune



■ Près de 110 000 jeunes partent chaque année en camp scout, guidé ou patro dans le sud du pays. Cette année, 33 communes de Wallonie engageront un "monsieur camp" pour les accueillir au mieux.

- ▶ Le ministre Courard souhaite renforcer le dialogue entre les communes et les mouvements de jeunesse.
- ▶ Une personne relais sera engagée durant l'été.

**L**e soleil et la douceur nous le confirment depuis quelques jours, l'été est à nos portes. Bientôt les vacances, le retour de la chaleur, des glaces et des terrasses de café. Bientôt aussi le retour, dans les vertes campagnes de Wallonie, de ces milliers de camps scouts, guidés et patros qui font également le charme de la saison estivale. Un rituel incontournable qui, en terme de chiffre, ne représente pas moins de 110 000 jeunes qui déferlent chaque été sur le sud du pays. Voilà qui est loin de passer inaperçu! "Certains villages vont même jusqu'à doubler de population durant l'été avec la présence de ces camps sur leur territoire", explique d'ailleurs le ministre wallon des Affaires intérieures Philippe Courard (PS).

Par le passé, plusieurs riverains avaient eu à se plaindre de nuisances dues à la présence massive de ces mouvements de jeunesse sur le territoire de leur commune durant les mois d'été. A la suite d'une table ronde réunissant des représentants des communes, des mouvements de jeunesse et le ministre, une

charte, baptisée "Well Camp" avait alors été élaborée, qui avait permis d'améliorer considérablement la situation. Cette charte sera donc reconduite cette année avec toutefois une grande nouveauté: la nomination d'un monsieur ou d'une madame camp chargé d'assurer la liaison entre les mouvements de jeunesse, les autorités communales et les riverains.

## Un bon job d'été

Cette initiative du ministre Courard, pour laquelle une enveloppe de 75 000 euros a été dégagée, devrait permettre un meilleur accueil des mouvements de jeunesse dans les com-

munes concernées. "Monsieur camp n'est en aucun cas un policier au service de la commune. Au contraire, c'est une personne qui sera chargée d'assurer les bonnes relations entre la commune et les mouvements de jeunesse", a toutefois précisé Philippe Courard.

33 communes de Wallonie, parmi lesquelles Bastogne, Beauraing, Durbuy, Trois-Ponts, Vielsalm et Stoumont, se sont déclarées intéressées par l'opération. Elles recevront une enveloppe de la Région qui leur permettra d'engager un bon "monsieur camp" durant la période estivale.

Grégoire Comhaire

► Les négociateurs discutent de délinquance juvénile; la Cour constitutionnelle annule des dispositions importantes. On en reparlera.

Les négociateurs ont parcouru ces dernières heures une grande partie du chapitre consacré à la justice. Parmi les points délicats, la volonté de certains de revoir la nouvelle loi sur la protection de la jeunesse, à la lumière d'actes particulièrement graves commis par certains mineurs. On pourrait procéder plus tard à une évaluation de la loi et à son éventuelle adaptation.

Les négociateurs ignoraient alors que la Cour constitutionnelle allait annuler diverses dispositions de la loi en question. On sait que la réforme a créé une chambre spécifique au sein du tribunal de la jeunesse qui applique le droit commun. La comparution devant cette chambre n'est toutefois possible que pour des faits susceptibles d'être correctionnalisables. S'ils ne le sont pas, le mineur doit être traduit devant *"la juridiction compétente en vertu du droit commun"*, en l'occurrence la cour d'assises. Or, à la cour d'assises, il n'existe pas de telle chambre, relève la Cour constitutionnelle. D'où une différence de traitement non justifiée. La Cour annule donc l'article mais précise qu'il pourra être appliqué jusqu'à l'adoption d'une nouvelle disposition (d'ici le 30 juin 2009 au plus tard).

Quant aux conditions de sortie d'un mineur placé dans un établissement fermé, la Cour considère que le niveau fédéral a outrepassé ses compétences. Il peut, dit-elle, prévoir des mesures de placement des mineurs ayant commis un fait qualifié d'infraction ainsi que les conditions auxquelles elles peuvent être prises. Mais, dès que la mesure a été prise, il ne lui appartient plus d'exécuter cette mesure. Cette compétence appartient aux Communautés et, lorsque la mesure de placement n'a pas exclu ou limité les sorties, il leur revient de définir les conditions auxquelles sont soumises les sorties. La Cour a aussi annulé la disposition concernant la possibilité d'une médiation qu'instaure la loi. Nous y reviendrons.

**J.-C.M.**

► La plate-forme ResPACT veut interpeller les pouvoirs publics sur le coût des études.

Contrairement à la croyance, le coût des études supérieures reste très élevé dans notre pays. Réunies à l'occasion du lancement d'une plate-forme, créée pour demander aux pouvoirs publics de prendre des mesures visant à réduire ces coûts, la Fédération des étudiants francophones (Fef) et leurs homologues flamands de la VVS ont présenté les résultats d'une enquête, menée conjointement auprès de 5000 étudiants de l'enseignement supérieur.

De cette enquête, il résulte en effet qu'au-delà du coût du minerval, relativement faible si on compare avec les montants astronomiques réclamés dans d'autres régions du monde, ou même en Angleterre, le coût réel supporté par un étudiant pour chaque année académique atteint vite des sommes importantes si l'on prend en compte tous les postes de dépenses.

*"En additionnant notamment les coûts du logement en kot, de la nourriture, et des supports scolaires, on atteint vite les 12000 euros par an", explique le président de la Fef Mathias El Berhoumi.*

En prenant appui sur le Pacte de New York relatif aux droits économiques et sociaux, ratifié par la Belgique en 1983 et dont l'article 13 stipule que l'accès à l'enseignement supérieur doit être facilité par "l'instauration progressive de la gratuité", les deux fédérations étudiantes ont donc mis sur pied une plate-forme baptisée ResPACT. Une plate-forme qui outre la Fef et la VVS regroupe aussi une vingtaine d'associations étudiantes aussi variées que les jeunes CSC, Comac ou les étudiants libéraux...

Dans le futur, elle mènera, tant au niveau local que national, différentes actions pour interpeller les pouvoirs publics, dont une pétition lancée dès ce jeudi, pour laquelle les organisateurs ambitionnent de récolter 100 000 signatures d'ici les élections régionales de 2009.

Grégoire Comhaire

## Communauté française

### Accord sur la gratuité du diplôme

LES ÉLÈVES CONCERNÉS par l'homologation de leur diplôme (essentiellement le Certificat d'études secondaires supérieures) ne devront bientôt plus payer 50 euros comme c'est le cas actuellement. La commission de l'Éducation du Parlement de la Communauté française a en effet adopté mardi un projet de décret qui supprime ces droits, ainsi que la procédure d'homologation elle-même.

Compte tenu de l'évolution du système éducatif francophone (évaluation des élèves, décret missions, décret sur l'inspection scolaire, etc), la Commission d'homologation était devenue désuète, a commenté le ministre de l'Enseignement obligatoire Christian Dupont (PS). Le MR s'est abstenu, estimant que la Commission reste utile, notamment dans la correspondance des diplômes étrangers. Ecolo s'est quant à lui réjoui "que le Parlement ait enfin adopté ce décret et ce, dès cette année scolaire". (D'après Belga)

**L**e projet de décret créant un Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) et assurant le développement d'initiatives et de moyens particuliers en la matière a été approuvé vendredi par le gouvernement de la Communauté française. Le texte avait été approuvé une première fois en juillet 2007 et transmis pour avis au Conseil d'Etat. Amendé sur certains points techniques, il sera transmis au parlement de la Communauté française.

L'ambition du projet est de créer le Conseil supérieur, mais aussi de *"reconnaître, pérenniser, renforcer, étendre et intégrer, dans un dispositif global, les initiatives et structures existant actuellement dans ce secteur"*, expliquent les deux ministres auteurs du décret, Fadila Laanan et Christian Dupont. Ainsi, outre le Conseil supérieur de l'éducation aux médias le dispositif reposera sur trois autres pivots : le Secrétariat du Conseil supérieur de l'éducation aux médias, chargé de la mise en œuvre effective des déci-

sions de ce dernier, les centres de ressources en éducation aux médias, décentralisés et directement actifs sur le terrain et les initiatives particulières qui seront confortées : *"Journalistes en classe", "Ouvrir mon quotidien", "Ecran Large sur Tableau noir", journaux et radios d'écoles, ateliers de montage vidéo, etc. "Décoder une information avec un esprit critique, déchiffrer un article de quotidien, décrypter un journal télévisé, constituent autant d'enjeux cruciaux tant pour les jeunes que pour les moins jeunes"*, ont souligné les deux ministres.

Le décret prévoit notamment d'accroître les moyens financiers et humains mis à sa disposition par la Communauté : la subvention annuelle de 13 000 euros sera portée à 88 000 euros pour le futur Conseil supérieur de l'éducation aux médias et deux chargés de mission supplémentaires y seront affectés. Il instaure aussi une labellisation des différentes initiatives pour aider les enseignants et élargit la composition du CSEM. ■

# DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

● Appel aux OJ !	35
● GE CBTJ : stage de création artistique	36
● Nouvelles des guides	36
● Un nouveau secrétaire général pour les guides catholiques de Belgique	37
● JOC : La protection sociale : notre droit !	37
● JOCF : Infokit 21 : Sexe Emoi ... Et Moi ?	37
● Nouvelles des Jeunes CSC	38
● Revue de presse	
<i>Les Jeux olympiques en question</i>	39
<i>Près de 500 jeunes aux Patrofolies</i>	40
<i>350 patronnés ont partagé le même idéal</i>	41
<i>Kilokiri, maigrir en s'amusant</i>	42
<i>Pour une meilleure protection sociale</i>	42

---

## APPEL AUX OJ !

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager ? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante : [correspondance@cjcb.be](mailto:correspondance@cjcb.be)

## GE CBTJ : STAGE DE CRÉATION ARTISTIQUE RÉSIDENTIEL À HAN-SUR-LESSE POUR LES JEUNES DE 8 À 12 ANS

Après le succès durant les vacances de Pâques, le stage de créations artistiques avec Doro, prof de l'Académie des Beaux-arts qui vient se mettre au vert pour les enfants, est proposé également au mois de juillet. Au programme : peindre, dessiner d'après modèle, coller, couper, déchirer, coudre, tisser, travailler en deux dimensions ou en volume, aborder la figuration et l'abstraction, la couleur et le noir et blanc,...

Date : du 14 au 18 juillet 2008

Arrivée le lundi à 9h, retour le vendredi à 17h.

**Prix** : 220 € comprenant l'hébergement en pension complète au gîte d'étape de Han-sur-Lesse, l'encadrement, le matériel et les animations.

Renseignements et réservation (indispensable !!) : 084/ 37 74 41

g.han@skynet.be - www.gitesdetape.be/han

## NOUVELLES DES GUIDES

### Un nouveau Projet pédagogique chez les Guides

Les principes fondamentaux qui sous-tendent l'action pédagogique des Guides ont été refondés dans un nouveau projet pédagogique. Plus proche des préoccupations de la société actuelle et de la réalité des jeunes qui animent aujourd'hui, ce nouveau texte présente les moyens que le mouvement propose pour former ses membres à devenir des CRACS. 10 piliers évoquant des valeurs essentielles (action bénévole, progression, éducation par l'action, confiance a priori, ouverture, etc.) constituent ce nouveau cadre de référence.

Consultez le texte sur le site [www.guides.be](http://www.guides.be), onglet «visiteur», «projet éducatif».

### Retour sur l'Assemblée générale des GCB!

Le 9 mars, les cadres des GCB se sont réunis à Mozet pour la traditionnelle Assemblée générale. Y participent les membres du Conseil d'Administration, l'Equipe fédérale et les cadres de région, de relais.

### On y a parlé de quoi?

Durant la matinée, les comptes, le rapport d'activités 2007 de l'asbl et les budgets ont été approuvés. Après le repas, les cadres se sont penchés sur le volet pédagogique.

Le premier sujet qui était soumis au vote était **la charte et le projet pédagogique** des GCB. Depuis une trentaine d'années, nous n'avions plus touché au PP et la charte datait de 2001. Depuis ce début mars 2008, ils ont été remis au goût du jour, dans un langage qui parle plus à nos jeunes et à la société actuelle. De ce fait, la loi guide a été légèrement modifiée.

Lors de rencontres avec les responsables de groupes locaux ou les animateurs GCB, des problèmes surgissaient régulièrement quant au **parcours de formation**. L'AG a accepté les modifications relatives à celui-ci. Désormais, un volet plus court sera proposé pour entamer sa formation.

Le projet des **Etats généraux** qui auront lieu le 07 février 2009 a été approuvé par les cadres GCB. Ce grand moment de démocratie qui permet de construire ensemble le Mouvement GCB, réunira les animateurs et les responsables de groupes locaux. Cette fête gigantesque promet d'être inoubliable!

Le 09 mars était aussi l'occasion pour tous les cadres de se retrouver dans une bonne ambiance GCB. Chacun est reparti avec une fleur : le lendemain de la journée de la femme, il paraissait incontournable aux GCB d'en témoigner par une rose symbolique.

## UN NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LES GUIDES CATHOLIQUES DE BELGIQUE

Martin Joret est le nouveau secrétaire général au Carrick depuis début mars. Âgé de 27 ans, il a déjà derrière lui une grande expérience professionnelle (moniteur en entreprise de travail adapté, permanent à la Fédération Nationale des Patros et représentant d'une fédération d'employeurs secteur 319.02). Il n'est pas, non plus, novice dans le monde des organisations de jeunesse : il est actif au sein du Patro depuis de très longues années. Nous lui souhaitons la bienvenue chez les GCB!

## JOC : " LA PROTECTION SOCIALE : NOTRE DROIT "

JOC et JOCF de Wallonie Bruxelles participent à la campagne de la JOC Internationale en faveur du droit à la protection sociale Cette campagne fait partie du plan d'action de la JOCI pour les droits des jeunes : travailleurs de l'économie informelle, travailleurs temporaires, jeunes travailleuses et chômeurs.

Lors du lancement de cette campagne, les résultats d'une enquête ainsi que les interviews de jeunes travailleuses et de jeunes travailleurs sur le thème de la protection sociale seront rendus publics. Ces célébrations coïncident également avec la semaine internationale de la jeunesse travailleuse. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une campagne intitulée " Agir ensemble ", qui mènera les mouvements membres jusqu'au Conseil mondial de la JOC Internationale organisé en Inde en septembre 2008.

Pour de plus amples informations : [www.jociycw.net](http://www.jociycw.net) ou [www.agiresemble.org](http://www.agiresemble.org)

Courriel : [joci@jociycw.net](mailto:joci@jociycw.net)

## INFOKIT 21 : SEXE EMOI ... ET MOI ?

Le trimestriel de la JOCF s'est penché sur le thème de la sexualité des adolescents et leur vécu des découvertes amoureuses. Si cette étape très importante dans la vie des jeunes apporte souvent beaucoup de plaisir et de bonheur, elle peut être source de déception, voire de détresse lorsque la violence en fait partie. Violence parfois difficile à détecter si elle est interprétée comme preuve d'amour.

Comment prévenir cette violence? En sensibilisant les jeunes, dès l'enfance, aux relations entre partenaires basées sur la confiance et le respect mutuels. En restant à l'écoute de leurs questions concernant la vie amoureuse et la sexualité et en pratiquant le dialogue.

La partie " Interpellante " présente la campagne " Aimes sans violence " menée par la direction de l'égalité des chances du ministère de la Communauté française. Vous êtes également invités à lire les articles de L. Mucchieli sur les tournantes et de M. Abramowicz sur la violence sexuelle.

Enfin, comme à chaque fois, dans la partie " Trouaille " vous trouverez des références pour approfondir le sujet.

e.mail : [infokit@joc.be](mailto:infokit@joc.be)

## NOUVELLES DES JEUNES CSC

### **Les Jeunes CSC participent activement à la campagne JO Propres**

JO ! C'est une fois tous les quatre ans. A tous les amateurs du beau geste et de l'effort sportif, nous souhaitons sincèrement une très heureuse fête.

Mais les supporters doivent-ils tout supporter ? Doivent-ils accepter la soumission du sport et des valeurs de fair-play qu'il véhicule aux intérêts financiers très lucratifs des organisateurs des Jeux et de leurs sponsors de l'industrie des équipements de sport ? Les supporters doivent-ils supporter les violations des droits humains et des droits des travailleurs sur lesquelles se bâtit ce profit ?

A l'occasion des JO 2008, tous les projecteurs seront braqués sur Pékin. En Chine comme ailleurs, il est urgent que les travailleuses et les travailleurs puissent vivre décemment de leur travail et que leurs droits fondamentaux soient respectés, notamment celui de s'associer en syndicat.

Plus d'infos et adhésion en ligne à la Campagne sur [www.jopropres.be](http://www.jopropres.be)

Les Horizons profitent du thème annuel du mouvement guide, les Jeux olympiques, pour prendre le pouls de la société.

● Pierre BICQUET

**N**on, les mouvements de jeunesse ne se soucient pas que de leurs animations. A Beauraing, les jeunes filles de la branche aînée du mouvement des guides ont décidé de s'arrêter pour porter un regard critique sur la société. A quelques mois des Jeux Olympiques, elles veulent se forger une opinion sur le sujet. Le fruit de leur réflexion sera porté à l'écran, le 8 mai sur Canal C, dans l'émission «*Parvu que ça dure*». Une émission réalisée par les jeunes pour les jeunes. Les Beaurainoises joueront le rôle d'animatrices pour exprimer ce qu'elles ont appris sur le sujet. Cinq guides beaurainoises se sont lancées dans cette aventure.

**Des rencontres**

Pour y voir plus clair dans ce sujet d'actualité, les adolescentes comptent analyser les différents

**Être des citoyens responsables**

De l'événement des responsables du mouvement des guides, en réfléchissant à la problématique des JO de Pékin, on fait naître des Gracs. Derrière ces cinq lettres se cache l'appellation espérée de «*Citoyens responsables actifs critiques et solidaires*». C'est ni plus ni moins la mission que se donne le mouvement des guides de Belgique.



Les Horizons font des rencontres afin de se forger une opinion sur la question des JO de Pékin.

**Des Jeux olympiques chaque année**

Le sujet est actuellement sous les yeux des projecteurs. Les Jeux olympiques sont souvent présents dans la vie des guides. Lors de chaque camp, une journée porte ce thème. Qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas l'esprit de compétition qui prime mais plutôt la solidarité, le fair-play, le dépassement de soi.

Cette année, ce thème aura sa place lors du camp qui sera organisé en été. Nul doute qu'on y parlera de l'envers du décor et des causes du problème que constitue l'organisation des Jeux en Chine.

points de vue et se forger une opinion par elles-mêmes. Il n'est bien sûr pas question de se rendre en Chine ni de porter un message véhiculé par des responsables: les Beaurainoises vont rencontrer des gens de terrain. Dans un premier temps, Virginie Tiberghien, une responsable des guides catholiques de Belgique, s'est déplacée pour rencontrer les jeunes filles et exposer son opinion. Elle ne cache pas que les Jeux de Pékin posent problème: la Chine ne respecte ni les valeurs des Jeux Olympiques ni les Droits de l'homme. Pas de question pour une organisation de jeunesse de rester les bras croisés. Ne rien dire, ne rien faire, c'est cautionner. Le mouvement guide propose aux animateurs et aux jeunes de ne pas vivre cela de manière passive.

Si le message de la GCB a bien été entendu, les Beaurainoises ne vont pas se contenter d'un son de cloche. Prochainement, un membre de la campagne «*Vêtements*

progress» va parler de la question des enfants mis au travail en Chine. Des rencontres avec des jeunes, des membres d'Amnesty International sont programmées. Les jeunes ne comptent pas en rester au stade de la réflexion. Bien sûr, elles comptent livrer le fruit de leur travail via le petit écran mais elles vont, en collaboration avec le club sportif «*Les Auroliens*», mettre sur pied des épreuves nautiques pour rappeler les valeurs olympiques. «*Vivement parlant, ça représentera les Jeux*», explique la responsable Marie-Aline Mohymont. Cette année, les Horizons ont décidé de se lancer dans un grand chantier. Celui-ci se déroulera au mois de juillet en Corse, dans un ancien couvent. Réhabilitation de champs d'oliviers, travaux d'irrigation seront au programme. «*On va aller des personnes qui ont besoin de main-d'œuvre. En contrepartie, elles nous aideront à mieux comprendre leur région*», indique Marie-Aline Mohymont. ■

**QUESTIONS À Marie-Aline MOHYMONT**



Bienvenue sur les guides.

**Citoyens d'un monde juste**

Pourquoy une réflexion sur les Jeux Olympiques?

C'est l'occasion de vivre autre chose que des Jeux dans les bois ou de gagner de l'argent pour organiser un camp. Les filles sont confrontées à une question qui est au cœur de l'actualité. Dans ce projet, les guides vont rencontrer différents spécialistes. En dernier lieu, elles vont être confrontées au milieu journalistique.

Il y aura des actions concrètes? Oui. Une journée au camp. Un projet d'animation est en gestation pour les autres branches du mouvement. Les

valeurs de l'olympisme seront mises en évidence.

**Un acte politique?**

Non, nous sommes apolitiques. Nous devons être simplement des citoyens d'un monde que l'on veut juste. On ne doit pas dire que tout est rose ou noir. On doit avoir un avis critique. La réflexion que nous avons sur la Chine peut s'exercer sur d'autres thèmes. ■ P.M.

**Un bon demi-millier de jeunes a participé aux « Patrofolies » organisées, à Ernage, par la Régionale namuroise des patros.**

La Régionale Namur des Patros était à Ernage. Le patro Saint-Louis de Gembloux, organisateur de la journée des Patrofolies, y a rassemblé près de 500 jeunes, enfants et animateurs, ce dernier samedi.

**Les Patrofolies ?**

« La Régionale Namur des patros met sur pied, depuis quelques années, une journée de fête qui rassemble les patronnés des quinze sections. Le patro lauréat des jeux, devient automatiquement l'organisateur des jeux, l'année suivante. En 2007, c'était Gembloux. Nous avons constitué une équipe (cinq organisateurs, dix animateurs) pour réaliser une journée mémorable, festive. Deux chapiteaux ont été prêtés pour la circonstance (par la Ville et les Vis Tchapias). Nous avons choisi Ernage pour le rassemblement car nous disposons là d'espaces plus sécurisés, de plus de facilités de gestion de l'événement », dit Sarah Bodart, responsable du patro gembloutois.



Les jeunes dans la salle et les animateurs sur scène.

**La fête ?**

Tôt dans la matinée, le village a été véritablement envahi pacifiquement par des centaines de jeunes très en voix et enthousiasmés. Sous les chapiteaux dressés près de l'église, un premier rassemblement a été l'occasion

d'un accueil chaleureux par le staff gembloutois.

Des jeux sur le thème de la foire agricole ont été organisés, le matin : des défis sur les thèmes de la ferme et de la campagne en général étaient proposés aux différentes équipes, aux quatre coins d'Ernage, prix à la clé.

Ambiance chaude et conviviale malgré une fin de matinée pluvieuse.

L'après-midi, sous les chapiteaux, une autre fête attendait les patronnés : d'abord des jeux style « À vos marques » pour tous, puis, les animateurs dégustés souvent en gens de la campagne ont chanté, raconté... et surtout fait chanter les centaines de jeunes, fourbus et heureux. Barbecue ensuite pour les animateurs et responsables. Soirée dansante à la Concorde, en fin de journée, pour des responsables qui ont bien mérité ces moments de détente.

**Le patro Saint-Louis ?**

« Plus de 60 jeunes garçons et filles qui sont réunis tous les dimanches, de 14 h à 17 h, place de l'Église à Gembloux. Sarah Bodart, présidente, Martin Defnet, vice-président, et une équipe d'animateurs encadrent, avec talent, des jeunes Gembloutois pleins de vie et enthousiastes », dit encore une responsable. ■

## Ils sont venus des neuf patros de la régionale Ciney-Dinant-Beauraing pour une soirée et une journée de rencontre.

Cette grande réunion a été organisée par la régionale. Elle compte neuf patros différents et des dizaines d'animateurs qui se retrouvent chaque semaine pour faire vivre le projet Patro à des centaines d'enfants. Elle couvre Assesse, Gesves, Hamois, Havelange, Lelignon, Mémapofailba, Neffe, Purnode et Schaltin.

Ces patros partagent le même objectif et défendent des valeurs et un projet pédagogique d'éducation par l'action.

Au quotidien, ils visent à aider les jeunes à devenir des «CRACS», c'est-à-dire des Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires et cela, à travers des notions comme la vie en groupe, la prise de responsabilité, le respect de leur identité personnelle, en les amenant à développer leur créativité et à faire face à toutes situations. Leur signe de reconnaissance est le foulard jaune et vert, porté par tous les membres lors de chaque activité.

L'équipe régionale réunit les animateurs pour mettre en place de nouveaux projets, échanger sur l'actualité de leurs patros et organiser les formations d'animateurs. L'Interpatro, quant à lui, a pour but d'organi-

ser une activité pour les enfants de tous les patros de la régionale.

Il regroupe tous les patronnés, enfants et adolescents de la régionale et leurs animateurs,

pour vivre un moment de rencontre et de jeux.

Cette année, l'Interpatro les a réunis à Hamois. Le week-end a débuté par un jeu de soirée pour les ados et continué le lendemain avec toute une journée pour tous les enfants et leurs animateurs. Il s'est terminé par une soirée organisée par la Commission Projets pour tous les animateurs. ■

f.g.



Rien de tel qu'une journée de retrouvailles pour resserrer les liens.

SWARADO, 6 AU 12 MAI 2008

**J**eunesse et Santé, partenaire des Mutualités chrétiennes, a mis sur pied un camp de vacances baptisé « Kilokiri ». Il est destiné aux enfants en surpoids de 12 à 14 ans.

« Ce n'est pas un camp de régime, mais un camp où l'on pourra apprendre à se faire plaisir, en mangeant et en bougeant ! », explique Lætitia Jacques, de Jeunesse et Santé Verviers. Une première réunion préparatoire se tient d'abord en présence des parents. « On présente le staff, on parle du problème de surpoids, poursuit Lætitia Jacques. Puis, un premier mini-séjour a lieu début juillet. La troisième rencontre, le camp, se tient pendant les vacances de Toussaint, en novembre. Les jeunes sont tenus de participer à toutes les étapes ». Kilokiri propose

le même type d'activités que dans un camp « classique » : balades, jeux de pistes, bricolages, cirque... « Tout est seulement adapté, les jeux sont moins physiques, précise l'organisatrice. Les jeunes participent en outre à l'élaboration des repas. Ceux-ci ne sont pas contraignants. On leur fait goûter des nouvelles recettes, équilibrées et proportionnées. » Les jeunes se fixent des objectifs entre le premier et le deuxième séjour. « Et les parents sont impliqués, précise encore Lætitia Jacques. C'est l'affaire de toute la famille ! » ●

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS? DEMANDEZ LE DÉPLIANT ET LA DEMANDE DE PRÉ-INSCRIPTION À JEUNESSE & SANTÉ, CHAUSSÉE DE HAECHE, 579 BP 40 - 1031 BRUXELLES - TÉL. : 02/246 49 81, j&s@mc.be.

## POUR UNE MEILLEURE PROTECTION SOCIALE

MÉTRO 6 MAI 2008

**BRUXELLES** La Jeunesse ouvrière chrétienne internationale (JOCI) vient de sortir un rapport intitulé « Une protection sociale - notre droit ! » pour lequel 248 interviews de jeunes travailleurs âgés de 16 à 35 ans ont été menées dans huit pays du monde (Gabon, Ghana, Indonésie, Sri Lanka, Philippines, Inde, Égypte et Pérou). De jeunes travailleurs belges ont également apporté leur témoignage concernant la précarité de l'emploi pour les jeunes. Selon l'Organisation internationale du travail, « une personne sur cinq dans le monde dispose d'une couverture adéquate de sécurité sociale. Plus de la moitié de la population mondiale ne dispose d'aucune forme de protection sociale ». Une campagne a donc été lancée afin de rendre les jeunes travailleurs plus conscients de cette question de la protection sociale et d'agir pour renforcer celle-ci.

/// [www.joci.org](http://www.joci.org)

# EPINGLÉ POUR VOUS

## ● Revue de presse

<i>Institutionnel : le groupe Wallonie Bruxelles</i>	
<i>Comment faire du neuf avec du vieux ?</i>	44
<i>Renforcer la Communauté française ?</i>	45
<i>Semaine sociale du MOC : la voie libérale est un leurre, dit le MOC</i>	46
<i>Commerce équitable - Faire ses achats : une question de valeurs</i>	47
<i>Internet - Vie privée : plus de 7000 jeunes « piégés » par un test du Crioc</i>	48
<i>Une réputation numérique vous précède</i>	49
<i>L'image des jeunes en société - Jeunes à perpète : la jeunesse n'est qu'un mot</i>	50
<i>Eglise/Société : Chiara Lubich était une grande artisanne de paix</i>	51

.....

**Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Eglise en société...**

PAR MICHEL KONEN

La proposition Demotte-Picqué pour une fédération Wallonie-Bruxelles mérite-t-elle vraiment d'être qualifiée de "bombe institutionnelle" ? Ou ne s'agit-il pas plutôt d'une nouvelle version des "Habits neufs de l'Empereur", créant un avatar de la Communauté française sous le nom de fédération Wallonie-Bruxelles ?

Observons ceci d'abord : avec trois régions à part entière, la proposition se situe dans la perspective d'une Belgique fédérale qui a un futur. Elle prend le parfait contre-pied de la thèse Maingain (FDF) qui voit dans la fusion pure et simple des institutions wallonne et bruxelloise au sein de la Communauté française l'instrument de résistance des francophones dans une Belgique évaporée.

La proposition Demotte-Picqué est un rejet, ce qui n'a rien de neuf, de la thèse flamande d'une Belgique composée de deux communautés qui cogèrent Bruxelles. Il y a même unanimité au sein des francophones à ce propos.

Pas neuve non plus – là encore il y a unanimité côté francophone – l'idée de faire de Bruxelles une région à part entière. Les Flamands auront l'occasion de réaffirmer leur opposition à cette thèse.

L'idée de Messieurs Demotte et Picqué est-elle, en quelque sorte, de régionaliser, dans un premier temps, toutes les compétences de la Communauté française ? Et de créer ensuite une "instance commune disposant de compétences et d'un budget propres" pour gérer les matières qui seraient redéclarées communes, manière de consacrer la solidarité entre Wallons et Bruxellois ? Le nouveau machin s'appellerait "Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles". Il serait composé de ministres wallons et bruxellois francophones, mais tous n'en seraient pas.

Franchement, qu'il y a-t-il de vraiment neuf dans tout cela, à part le nombre de ministres en principe plus restreint (mais ce n'est pas garanti, les besoins des partis sont parfois tels que le pire est toujours assuré, comme on vient encore de le voir au gouvernement fédéral). Les deux éminences socialistes ont raison de dire qu'il s'agit là d'une "Communauté française revisitée". Rien de plus en effet.

L'opération est surtout sémantique. L'enjeu sera de savoir, si elle retenue comme base de discussion, ce qui restera dans la besace de la "Fédération". Là-dessus le texte reste dans le flou artistique. C'est pourtant là que se jouera le destin commun des francophones. ■

**L**e « plaidoyer birégional » de Rudy Demotte et de Charles Picqué en faveur d'une Fédération Wallonie-Bruxelles a provoqué un déluge de commentaires, notamment à propos de l'affaiblissement programmé de la Communauté française. Pourtant, au vu des informations disponibles, on peut se demander si cette réforme pourrait pas, au contraire, conduire à renforcer la Communauté.

Il faut d'abord noter que ce plaidoyer birégional est loin d'épuiser les thèses régionalistes. Les régionalistes wallons, qui ont redonné de la voix ces derniers mois, veulent la disparition de la Communauté française ou, à tout le moins, le transfert aux Régions de la plupart de ses compétences. C'est ainsi que Francien et le nouveau secrétaire général de la FG78 wallonne viennent de rappeler leur souhait de voir la recherche scientifique et l'enseignement passer aux Régions, ce qui priverait la Communauté de 80 % de ses ressources. Le congrès d'Ans des fédérations wallonnes du PS avait exigé, en février 1992, le transfert aux régions de larges compétences communautaires, dont toutes celles relatives à la santé et à l'aide aux personnes.

Les mouvements bruxellois qui ont pris leur essor ces dernières années plaident également pour une gestion régionale de compétences de la Communauté, option défendue, avec plus de clarté, par le tout nouveau parti Pro Bruxelles, qui veut régionaliser les matières liées aux personnes, à commencer par l'enseignement.

De même, les leaders germanophones demandent que dans chaque région limitrophe une mé-

me institution possède à la fois les compétences régionales et les compétences communautaires, ce qui simplifierait le paysage institutionnel : cela ferait disparaître les actuelles Communautés française et flamande au profit de quatre entités qui se partageraient le territoire national sans liens ni recouvrement entre elles, une bilingue (Bruxelles) et trois unilingues (flamande, wallonne et germanophone).

Au regard de ces scénarios, la proposition de Rudy Demotte et de Charles Picqué apparaît comme une façon d'assecher les revendications régionalistes en représentant certains de leurs accents sans faire disparaître, bien au contraire, la Communauté française, fût-elle rebaptisée.

### La proposition Demotte-Picqué : assécher les revendications régionalistes sans faire disparaître la Communauté

C'est ainsi que leur texte prend soin de confirmer l'existence d'une « instance commune disposant de compétences et d'un budget propre ». Cela entérine le scénario, déjà très affaibli, d'une fusion entre Communauté et Région (qui reviendrait à faire disparaître la Région wallonne), mais cela conserve l'existence de la Communauté et son rôle de « trait d'union ».

En ne se prononçant pas sur de nouveaux transferts de compétences entre institutions francophones (qui peuvent être décidés sans rien demander aux Flamands), les ministres-présidents n'annoncent pas non plus le désabillage de la Communauté française au profit de la Région wallonne et de la Co-

cof : laissant la commission Wal-



RUDY DEMOTTE, ministre-président wallon, et CHARLES PICQUÉ, ministre-président bruxellois. © BELGA

Il s'agit d'aller plus loin qu'aujourd'hui, où seuls certains ministres sont communs à la Région wallonne et à la Communauté française (dont, pour la première fois, le ministre-Président des deux entités), et qu'en 1995-1999, lorsque tous les ministres de la Communauté siégeaient simultanément dans un gouvernement régional, mais à l'exception de la ministre-présidente Laurette Onkelinx, qui avait notamment la responsabilité de l'enseignement obligatoire.

Composer le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles exclusivement de ministres régionaux diminuerait le nombre de ministres, tout en démontrant que cette « fédération » est ancrée dans la réalité régionale - ce que montre déjà la composition du Parlement de la Communauté française, dont les députés ont été élus au Parlement wallon ou au Parlement bruxellois.

Il reste à voir comment s'opérerait ce regroupement de ministres régionaux. Le texte parle prudemment « de » ministres bruxellois et wallons, et non « des » ministres : il n'affirme pas que tous les ministres francophones doivent entrer au gouvernement communautaire « revisité », ce qui aurait pour effet, si la règle était d'application immédiate, d'ouvrir le gouvernement de la Communauté française à Ecolo, qui dispose d'un poste ministériel, celui d'Evelyn Huytebroeck, à la Région bruxelloise. Il n'est pas rare que la majorité diffère entre l'aile francophone du gouvernement bruxellois et le gouvernement wallon : va-t-on leur imposer de cohabiter dans tous les cas de figure ?

Les régionalistes wallons ne l'entendent pas ainsi, qui voient dans la proposition Demotte-Picqué l'annonce d'importantes pertes de compétences pour la Communauté : dans leur esprit, l'affirmation de la prééminence régionale ne peut avoir d'autre sens, alors que le texte des ministres-présidents est plus prudent à ce sujet. De sorte que si, au terme du processus de décision qui est en cours, la Communauté n'était pas privée de compétences majeures, elle pourrait en sortir plus légitime, plus visible et plus efficace : stabilisée, voire renforcée. Une ruse de l'Histoire ? ■

Mais l'essentiel n'est pas là : il réside dans le mode de fonctionnement que devrait adopter ce gouvernement francophone réaménagé. En étant composé de ministres régionaux, il devrait prendre systématiquement en compte les spécificités bruxelloises et wallonnes, et les articuler plus étroitement aux politiques menées dans les deux régions puisque les ministres y seraient également actifs.

Relais des réalités de terrain, et lieu d'articulation entre toutes les politiques menées par les francophones, ce nouveau gouvernement pourrait être d'autant plus efficace que ses ministres seraient plus puissants, exerçant leurs compétences à deux niveaux de pouvoir, et dans des domaines plus larges que ceux qui sont parfois dévolus aux ministres de la Communauté française.

### La Communauté pourrait en sortir plus légitime et plus efficace : stabilisée et renforcée. Une ruse de l'Histoire ?

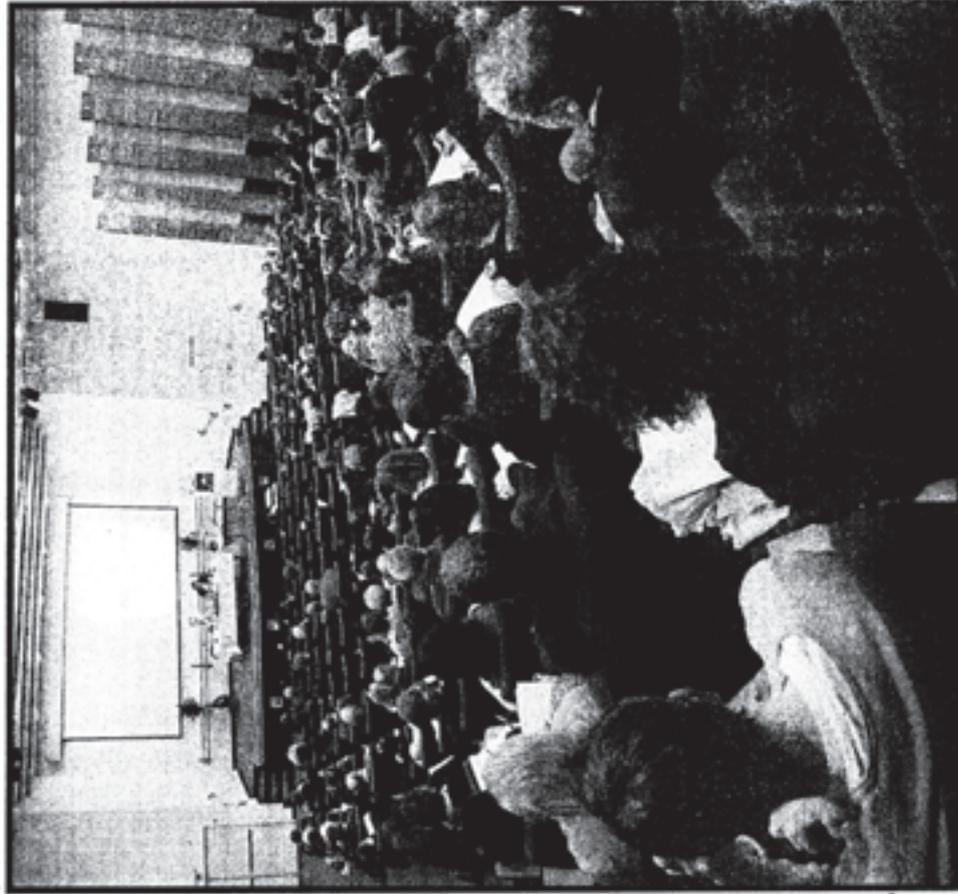
Les régionalistes wallons ne l'entendent pas ainsi, qui voient dans la proposition Demotte-Picqué l'annonce d'importantes pertes de compétences pour la Communauté : dans leur esprit, l'affirmation de la prééminence régionale ne peut avoir d'autre sens, alors que le texte des ministres-présidents est plus prudent à ce sujet. De sorte que si, au terme du processus de décision qui est en cours, la Communauté n'était pas privée de compétences majeures, elle pourrait en sortir plus légitime, plus visible et plus efficace : stabilisée, voire renforcée. Une ruse de l'Histoire ? ■

- ▶ Nouvel appel du Mouvement ouvrier chrétien à une majorité progressiste.
- ▶ Son président, Thierry Jacques, ne donne aucun crédit au gouvernement pentapartite actuel.
- ▶ Et prédit de nouveaux troubles politiques.

La "Semaine sociale" (en fait, deux jours) annuelle est le seul rite public du Mouvement ouvrier chrétien, auquel reste dévolu le rôle de couple d'organisations plutôt disparates (CSC, Mutualité, Vie féminine, Jec, Équipes populaires, groupe Arco). Toujours en deuil d'une coalition de type oblique, dont ils persistent à dire qu'elle était possible, ses responsables n'ont pas raté l'occasion pour redire tout le mal à penser d'une majorité avec libéraux... Et ce, vendredi après-midi à Charleroi, devant des délégations PS (avec Christian Dupont), CDH (avec Joëlle Milquet et Jean-Jacques Viseur), Ecolo (avec Isabelle Deraut et Jean-Michel Javaux).

Alors, Thierry Jacques, président du Moc, avançait trois hypothèses pour expliquer le déficit démocratique ambiant: un problème de compréhension; une insuffisance de participation (la démocratie participative, c'est plus que "la juxtaposition de positions individuelles" d'une minorité de citoyens seuls devant leur ordi-  
 nateur); une réponse insatisfaisante aux difficultés ("précisité et pauvreté ne cessent de s'étendre").

Restons-en au premier point, l'incompréhension des citoyens: "Il est indispensable que des choix clairs leur soient présentés. Il faut re-politiser la société en montrant bien que des politiques de gauche et de droite, ce n'est pas la même chose. Les derniers gouvernements ne concourent pas à la clarification des esprits. Pure, ils contribuent à une confusion entre la gauche et la droite. (...) Voilà pourquoi des majorités arc-en-



■ Message aux participants: "La gauche politique doit être plus claire et le monde associatif doit être plus offensif".

ciété, violette ou lilas sont vraiment problématiques en terme tout simplement démocratique."

Trois partis d'un côté, le quatrième de l'autre, c'est ça? "Sur des positions aussi essentielles que le financement de la Sécurité sociale, l'aide ou une fiscalité plus équitable, la rupture entre d'une part les verts, les oranges et les rouges, et d'autre part les bleus est apparue nettement". Ah! les bleus... "Il nous reste un énorme travail, poursuivait le successeur de François Mar-

ton, pour convaincre les électeurs que la voie libérale est un leurre.

(...) La droite libérale, "bilingue" ou pas, ne séduit que lorsqu'elle a l'esprit critique fait défaut.

Quatre messages personnels. A M. Reyniers, ministre des Finances: faire du social en fiscalité, c'est "augmenter l'impôt des plus riches et percevoir un impôt sur les revenus qui y échappent". A M<sup>me</sup> Milquet, ministre de l'Emploi: "Griffe aux titres-serveurs! Les étendres à la garde d'enfants, ce serait introduire le che-

val de Troie de la privatisation des services aux personnes."

A M. Dupont, ministre de l'Enseignement: l'objectif de mixité sociale "ne saurait être atteint par le décret inscriptions, et encore moins par les mesures correctives actuellement envisagées".

A M. Peeters, ministre-président flamand: "Pas question de modular" l'allocation de chômage par un bonus; possibilité d'améliorer l'emploi en tenant compte de situations sous-régionales. P.P.

## ÉPINGLÉ L'insécurité du travail social

Pour son espace de centenaire (c'était la 86<sup>e</sup> du genre, mais la première remonte à 1908), le Moc a consacré sa "Semaine sociale" 2008 à un thème passablement inhabituel: l'insécurité, non pas des "usagers" du social, mais de ses intervenants... Le travail social, relève ainsi le criminologue Dan Kaminski (UCL), est aujourd'hui tiraillé du côté du souci de ne pas être mis en cause plutôt que de celui, "historique", de la prise de risque et de l'engagement.

C'est que, comme le dit Arne Henricx (directrice du Centre d'appui au secteur de l'aide aux sans-abri), si "vivre avec 650 € est insupportable", aider les personnes qui doivent vivre avec 650 € "est tout aussi insupportable": l'attente des usagers est multiple et leur mal-être est immense: "comment rester touché et détaché?".

C'est que, aussi, explique le sociologue Abraham Franssen (Saint-Louis), l'évolution du modèle social, de l'assistance à l'"activation", laisse le travailleur social écartelé "entre un ancien rôle devenu indésirable et un nouveau rôle en partie imprévisible" (tant l'enfoncement ambiant à la responsabilité individuelle risque de "pathologiser l'individu", évincer les dimensions structurelles, requérir des moyens qui ne suivent pas). Il perçoit toutefois l'émergence d'un "nouveau rôle du social".

Comment? Par l'action collective, prolonge Pierre Georis, le Secrétaire général du Moc, en résumant deux jours de débats: "Dans tous les cas de figure, les travailleurs sociaux doivent constituer des équipes" - ce peut être par un travail sur leur déontologie, sans la considérer comme un "jôle figé". Des équipes, les problèmes, auquel cas le mot est "piège", mais pour constituer des partenariats. Bref, "c'est temporaire: l'action collective, c'est d'abord créer des espaces où les gens peuvent se rencontrer"... CQFD! (P.P.)

Le pouvoir d'achat est incontestablement en baisse. Mais nos achats ont un pouvoir incontestable. C'est le sens du message qu'Oxfam-Magasins du monde délivre à l'occasion de sa dernière campagne « prix tout compris » visant à promouvoir le commerce équitable. « Chaque produit est porteur de sens, de valeurs et d'un modèle de développement », explique-t-on au sein de l'association. « Par nos choix, nous pouvons freiner ou au contraire accélérer un modèle de dé-

veloppement durable, indique Jérôme Chaplier, responsable de campagne. *De plus en plus de consommateurs se disent disposés à prendre en compte des critères environnementaux et sociaux lors de leurs achats* ».

Au cours de la campagne qui débute cette semaine, l'organisation mettra en évidence des bonnes et des mauvaises pratiques. Parmi ces dernières, la viande qui nécessite des quantités considérables de céréales et bat les records en matière d'émission de

CO<sup>2</sup>. Mais aussi les tee-shirts Made in Philippines, les produits Ikea, et l'exploitation, par la multinationale suédoise, du réflexe d'« achat compulsif » de ses clients. Les bons exemples ? L'artisanat équitable, les fruits et légumes du terroir, les vêtements de seconde main, l'épargne alternative... « Aucun produit n'est neutre, indique Stephan Vincent, secrétaire général d'Oxfam. Chacun cache des coûts ou des bénéfices : le respect de l'environnement, la création d'emplois, la

protection de la santé, le respect des droits sociaux, la rémunération des producteurs... Autant de critères qu'on peut prendre en considération au moment des achats ou sur lesquels on peut fermer les yeux. *Certes aujourd'hui il n'est pas facile d'être cohérent à 100 %. Le consommateur manque d'informations, il manque de moyen. Et parfois il n'y a pas d'alternatives. Mais on peut toujours se poser des questions, interpeller les entreprises, le monde politique* ». Les produits équitables

restent plus chers que les produits classiques. Mais la croissance régulière du chiffre d'affaires de l'organisation - de 10 à 12 % par an - montre que la filière a de l'avenir. « *Il ne faut pas négliger le problème de la baisse du pouvoir d'achat. Mais si consommer mieux peut avoir un surcoût, il faut aussi consommer moins. C'est aussi une des réponses* ». ■

MICHEL DE MUELENAERE

[www.prixtoutcompris.be](http://www.prixtoutcompris.be)  
[www.madeindignity.be](http://www.madeindignity.be)

► Celui-ci a soutiré aux jeunes internautes des données personnelles et des adresses.

**E**n une dizaine de jours, quelque 7200 jeunes se sont fait piéger par le Centre de recherche et d'information des consommateurs (Crioc) qui a mis en ligne un site Internet factice afin

de sensibiliser aux atteintes à la vie privée que subissent les jeunes sur Internet. Sur ce site, l'organisation tente, via une fausse offre commerciale, de soutirer aux jeunes internautes des données personnelles ainsi que les adresses e-mail de leurs amis. Concrètement, les jeunes internautes de moins de 21 ans qui se rendent sur le site Internet [www.celbel.be](http://www.celbel.be) se voient présenter une offre des plus alléchan-

tes : téléphoner et envoyer des SMS pendant une année entière sans devoir payer un sou, à condition toutefois que le jeune communique sur le site l'ensemble de ses données personnelles et invite quelques amis ou amies à profiter à leur tour de cette offre "fantastique". *"Mais souvent, il ne faut pas se fier aux apparences. C'est également le cas ici car à la fin du procédé arrive une douche froide ! Pas de communica-*

*tion gratuite, pas de SMS... Mais bien une information utile sur le respect (ou manque de respect) de la vie privée sur Internet fournie par le site informatif [www.web4me.be](http://www.web4me.be), vers lequel le jeune est référé à la fin du parcours",* explique le Crioc dans un communiqué, précisant avoir voulu "tester à quel point les jeunes sont négligents avec la divulgation d'informations personnelles sur le Net". Le site Internet

[www.celbel.be](http://www.celbel.be) a été lancé le 1<sup>er</sup> avril, dans le cadre du Programme européen "Safer Internet", afin de sensibiliser les jeunes aux risques qu'ils courent sur Internet. *"Un des problèmes les plus fréquents est le manque de protection de la vie privée",* estime le Crioc.

Selon lui, 85 pc des sites internet pour jeunes ne se conforment pas à la législation sur le respect de la vie privée. (Belga)

**A**vez-vous déjà essayé de taper votre nom sur un moteur de recherche ? Peut-être serez-vous flatté, voire surpris des résultats qui s'y affichent. Pourtant, cette notoriété en ligne peut vous jouer de mauvais tours.

Bon nombre d'employeurs, lorsqu'ils reçoivent des candidatures, ont en effet ce même réflexe. Aux Etats-Unis, près de 80 % des recruteurs avouent effectuer des recherches sur internet pour compléter le profil d'un candidat. En Belgique, cette pratique se veut plus discrète. « *Un responsable des ressources humaines ne s'autorise pas à "googler" le nom d'un candidat, à moins d'un sentiment d'incohé-*

*rence sur un CV* », souligne Sébastien Delfosse, porte-parole de Federgon (Fédération du recrutement). Mais à défaut de norme déontologique stricte, l'« ego search » s'est bien ancré dans les mœurs. Le but : débusquer les fautes qui ne disparaissent jamais sur un CV ou une lettre de

**« La réputation est une facette de votre identité en ligne mais difficile à maîtriser car ne dépendant pas de vous »**

motivation très lisse. Internet possédant une mémoire d'éphant, le moindre blog retraçant vos virées nocturnes, votre inscription sur un site de rencontre, vos achats sur eBay ou un avis sur un forum proclamant votre hargne – ou votre enthousiasme – pour tel ou tel homme politique s'afficheront sans complexe devant votre futur employeur. Autant de traces apparemment anodines, mais qui forgent en réalité une « réputation numérique ».

Une réputation constituée non seulement des contributions volontaires que laisse un individu en ligne mais aussi involontairement (ce que disent les autres de cet individu). Et qui, avec la popularisation de réseaux sociaux tels que Facebook et MySpace, sont rendues publiques. « *Dans la situation actuelle, chaque personne a une représentation numérique au travers de données dispersées dans des centaines de bases de données auxquelles elle n'a*

*pas accès ; on pourrait parler d'identité numérique éclatée, non maîtrisée par la personne* », confie Margarita Pérez-García, chercheuse en sciences de l'éducation, spécialiste des nouvelles technologies au sein de Menon Network à Bruxelles.

« *La réputation est une facette de votre identité en ligne, mais c'est une facette difficile à maîtriser car, par définition, elle ne dépend pas totalement de vous. Elle est aussi importante et dangereuse que que votre vraie réputation. Elle fait office de carte de visite mondiale et publique, accessible par un simple clic* », poursuit l'experte.

Comment, dès lors, se réapproprier tel pouvoir ? Deux types d'actions sont à entreprendre : surveiller et agir. Surveiller consiste à placer des indicateurs pour suivre votre réputation numérique (Google Alerts et Favobot sont parmi les outils de veille les plus accessibles). Agir vous obligera à filtrer sur le web au travers des réseaux sociaux, des forums, des blogs ou des e-portfolios. Heureusement, des outils existent pour faciliter la tâche.

« *Ces outils sont de plusieurs ordres*, explique Olivier Zara, entrepreneur dans les technologies Web 2.0 et rédacteur d'un blog (1) dédié à la réputation sur internet. *Il y a les sites qui permettent une évaluation de la personne grâce à des témoignages valorisants comme Viadeo ou LinkedIn et les outils de revendication*

*de données personnelles, les agrégateurs de contenu* » comme Ziki, Ziggs, ClaimID ou Noyamz. Ils apparaîtront en première page des moteurs de recherche. »

Flairant le bon créneau, certaines agences proposent désormais à leurs clients d'examiner leur cyberréputation et de la corriger. C'est le cas de l'Interactive Communication Agency, basée en Suisse. Son travail consiste à reléguer le plus loin possible dans les pages recherchées, grâce à des logiciels, les informations pouvant nuire. Voire d'augmenter

artificiellement la notoriété de certaines marques.

Face à ces dérives et à la « *perte de repères de la part de certains utilisateurs d'internet* », il devient urgent, selon Margarita Pérez-Díaz, d'« *éduquer les citoyens à la prise en main de leur représentation numérique. Car à compétences égales, une personne jouissant d'une bonne image sur la Toile recueillera plus de succès*. » ■ **RAFAL MACZYK**

(1) <http://reputation.axiologie.info>

(2) [www.margaperez.com](http://www.margaperez.com)

Plus d'un an après la mort de Joe Van Holsbeeck et la vague médiatique qu'elle a soulevée, *Jeunes à perpète*<sup>1</sup> cherche à prendre le recul nécessaire pour décrire l'évolution de la perception de la jeunesse par la société.

Premier numéro d'une nouvelle collection « Pixels » lancée par Bruylant, le livre de Carla Nagels et Andrea Rea, respectivement criminologue et sociologue à l'Université libre de Bruxelles, a pour but d'expliquer un phénomène qu'on pourrait qualifier d'inquiétant: autrefois qualifiée de « groupe ayant du potentiel dans lequel il faut investir », la jeunesse est aujourd'hui désignée comme un « groupe à problèmes ».

Par leur étude approfondie, les auteurs tentent une approche sociologique de la jeunesse d'aujourd'hui. Mais de quelle jeunesse parle-t-on ? « Nous sommes partis d'une conception sociologique de la jeunesse en sortant de la "catégorie d'âge" qui est une conception plus psychologique, voire physiologique », nous explique Carla Nagels. Au centre de la discussion, on retrouve donc le moment crucial de la sortie de la jeunesse. Les auteurs situent cette sortie au moment de l'indépendance financière et de la prise d'autonomie vis-à-vis de la cellule familiale.

### Du journal de classe au rapport de classes

D'emblée, ils posent la jeunesse comme un groupe social dans ses rapports avec les autres groupes sociaux et s'intéressent aux institutions dans lesquelles la jeunesse évolue: l'école et les institutions de protection de la jeunesse. Dans un second temps, ils distinguent l'existence des différences de classes dans ce groupe social en rappelant justement Bourdieu: « La jeunesse n'est qu'un mot. »

Une large part du livre s'intéresse au discours politique autour de la jeunesse. « Cette partie est issue de ma thèse de doctorat. À travers l'étude des travaux parlementaires entre le début des années '80 et la fin des années '90 – plus de 10 000 pages! – on constate une évolution qu'on peut considérer comme un changement de statut. Parler de la jeunesse dans le discours politique revient à parler d'un groupe à problème. »

À cette évolution, on peut en coller une autre. De discours opposant des conceptions très différentes en matière de classes sociales, on en est venu à des débats en *continuum*. « Le débat se forme autour de binômes comme intégration et exclusion, droits et devoirs ou encore prévention et répression. Les deux aspects se retrouvent avec des nuances variées dans le discours politique. L'apparition d'Écolo, qui sort du débat classique entre classes sociales, participe à la création de pensée en *continuum* », soutient Carla Nagels.

### Le nouveau contrat social-sécuritaire

L'étude met l'emploi au centre de cette évolution, une approche typiquement sociologique, à laquelle on pourrait reprocher de tenir insuffisamment compte de l'évolution du statut de la famille ou de l'environnement culturel. « D'autres éléments ont joué un rôle, dont l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail », répond la criminologue.

Autre concept abordé: l'émergence d'un nouveau contrat social-sécuritaire. « Notre société reste empreinte d'État social, mais il y a une redirection vers le sécuritaire. Nous avons repris l'expression d'un livre sur les contrats de sécurité<sup>2</sup>. » Illustration: des portefeuilles comme l'Intérieur et la Justice étaient autrefois beaucoup moins recherchés. Il est vrai que l'importance énorme que le débat sur les questions de police et de justice a acquies donne aux personnalités politiques qui exercent ces fonctions une visibilité maximale.

Les politiques publiques liées à ces matières sont plutôt vilipendées. « Elles se résument dans les faits à des "fabriques de l'immobilité" », peut-on lire en conclusion du livre. « Faire miroiter à la population qu'on peut régler ces problèmes grâce à des emplâtres comme les contrats de sécurité est un leurre. Ces problèmes ne peuvent être résolus qu'au niveau macrosocial », conclut Carla Nagels. Un beau défi pour réenchanter une génération.

1. Carla Nagels et Andrea Rea, *Jeunes à perpète. Génération à problèmes ou problème de générations?*, Bruxelles, Éd. Academia Bruylant, 2007, 16 euros.
2. Yves Cartuyvels et Philippe Mary (sous la direction de), *L'État face à l'insécurité. Dérives politiques des années '90*, Bruxelles, Éd. Labor, 1999.

► La fondatrice des Focolari était une grande figure spirituelle de notre époque.

#### ÉVOCATION

CHRISTIAN LAPORTE

Alors qu'elle avait été récemment hospitalisée à la polyclinique Gemelli, elle avait reçu un message écrit de sa main de Benoît XVI et avait vu débarquer dans sa chambre le patriarche Bartholomée de Constantinople. Chiara Lubich qui s'est éteinte paisiblement vendredi à l'aube à son domicile de Rocca di Papa à l'âge de 88 ans était sans conteste une grande figure spirituelle de notre temps qui jouissait de la sympathie et du soutien de nombre des grands de ce monde dont le roi Baudouin et la reine Fabiola.

Il faut dire qu'elle avait jeté les bases des Focolari (foyers en italien), un mouvement chrétien présent dans plus de 180 pays dont le nôtre (où ils sont quelque 3 500). Tout au long de sa vie, elle s'est battue pour l'unité de la famille humaine, fortifiant ici les liens entre croyants et incroyants, rapprochant là les religions tout en lançant des projets originaux pour humaniser davantage le monde. Un exemple : son projet d'"économie de communion" monté en 1991 où elle invitait les entreprises à verser une petite partie de leurs bénéfices pour subvenir aux besoins des personnes défavorisées.

Né en 1920 à Trente, à la frontière des cultures latine et germanique, elle avait hérité de la

grande ouverture d'esprit de son père, combattant antifasciste notoire. En 1943, elle franchit un pas supplémentaire en prononçant des vœux de laïque engagée. Les Focolari étaient en germe. D'autant plus que parti d'une petite communauté de femmes engagées, son projet marqua de plus en plus



d'hommes et de femmes, de tous âges à travers le monde.

Sa forte personnalité montra aussi que les femmes pouvaient avoir leur mot à dire dans l'Eglise. C'est si vrai que les statuts des Focolari prévoient que sa présidence sera toujours attribuée à une "fille d'Eve"...

Chiara Lubich avait reçu de

nombreuses distinctions pour son action et celle de son mouvement.

Le cardinal Danneels le rappelle d'ailleurs dans l'hommage de l'Eglise belge : *"Nés de sa vie, de son intuition et de son charisme, les Focolari sont une école de ressourcement pour l'Eglise, un ferment d'amitié et de paix pour les hommes et un vecteur de fraternité entre les religions"...* ■

# LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE



Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC)  
Rue de la Charité, 43 - 1210 Bruxelles  
Tél : 02/230.32.83 - Fax : 02/230.68.11  
cjc@cjc.be - www.cjc.be



Fédération Nationale des Patros (FNP)  
Rue de l'Hôpital, 17  
6060 Gilly  
Tél. : 071/28.69.50  
Fax : 071/42.04.53  
fnp@patro.be  
www.patro.be

Fédération Nationale des Patros Féminins (FNPF)  
Rue de l'hôpital 15, 6060 Gilly  
Tél. : 071/28.69.55  
Fax : 071/42.04.53  
fnpf@patro.be  
www.patro.be



Guides Catholiques de Belgique (GCB)  
Rue Paul Emile Janson, 35  
1050 Bruxelles  
Tél. : 02/538.40.70  
Fax : 02/537.3362  
gcb@guides.be  
www.guides.be

Jeunesse Et Santé (J&S)  
Chaussée de Haecht, 579/40  
1031 Bruxelles  
Tél. : 02/246.49.81  
Fax : 02/243.20.52  
j&s@mc.be  
www.jeunesseetsante.be



Gratte  
Rue Hector Genard, 2  
1070 Bruxelles  
Tél. : 02/534.20.28  
Fax : 02/534.61.10  
gratte.info@tiscali.be  
www.gratte.org

Volontariat d'Entraide et Amitié  
Rue de la Charité, 43  
1210 Bruxelles  
Tél. : 02/219.15.62  
Fax : 02/233.3356  
info@entraideetamitie.be  
www.entraideetamitie.be



Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)  
Rue d'Anderelecht, 4  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02/513.79.13  
Fax : 02/513.47.11  
jocnationale@skynet.be

Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (JOCF)  
Rue des Mouchérons 3, 1000 Bruxelles  
Tél. : 02/513.79.12  
Fax : 02/513.47.11  
jocnationale@skynet.be



Jeunes CSC (JCSC)  
Chaussée de Haecht, 579  
1031 Bruxelles  
Tél. : 02/246.32.19  
Fax : 02/246.30.10  
jeunes-csc@jeunes-csc.be  
www.jeunes-csc.be

Jeune Et Citoyen (JEC)  
Rue du Marteau, 19  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02/218.05.59  
Fax : 02/223.15.93  
info.bxl@jeuneetcitoyen.be  
www.jeuneetcitoyen.be



Action Ciné Media Jeunes (ACMJ)  
Rue Docteur Liénard, 2  
7012 Jemappes  
Tél. 0476/84.94.56  
Fax. 065/82.28.94  
info@acmj.be - www.acmj.be

Les Gîtes d'Etapes du Centre Belge du Tourisme des Jeunes (CBTJ)  
Rue Van Orley 4, 1000 Bruxelles  
Tél. : 02/209.03.00  
Fax : 02/223.03.89  
info@gitesdetape.be  
www.cbtj.be



Conseil Jeunesse Développement (CJD)  
Rue de la vignette 179, 1160 Bruxelles  
Tél. : 02/660.91.42  
Fax : 02/673.69.97  
Am@cjd1160.org  
http://devenirbelge.wordpress.com

Service d'Information et d'Animation des Jeunes (SIAJ)  
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles  
Tél. : 02/219.46.80  
Fax : 02/223.15.93  
siaj@skynet.be - www.siaj.be



Génération Nouvelle (GEN)  
Avenue Jules Vandeleene, 14  
1160 Bruxelles  
Tél. : 02/660.63.15  
Fax : 02/673.21.93  
focolare.bruxelles@pi.be

Indications (ex Jeunesse Présente)  
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles  
Tél. : 02/218.58.02  
Fax : 02/217.51.71  
indications@indications.be  
www.indications.be

